



LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE MILHAUD

La via domitia à l'honneur!

Actualités municipales
p. 8

Coup d'œil dans le rétro
p. 30

Associations
p. 36

Sommaire

 <p>Actualités municipales Travaux</p>	 <p>Actualités municipales Éducation</p>	<p>Édito du maire</p> <p>Comptes-rendus des conseils municipaux</p> <p>Actualités municipales Dans la commune</p> <p>Coup d'œil dans le rétro</p> <p>Agenda</p> <p>La vie des associations</p>	<p>p.3</p> <p>p.4</p> <p>p.8</p> <p>p.20</p> <p>P.30</p> <p>p.35</p> <p>P.36</p>
 <p>Actualités municipales Social</p>	 <p>La vie des associations</p>	 <p>Salon du livre Centre socioculturel samedi 23 novembre 2024 de 10h30 à 17h30</p> <p>Manifestations à venir À vos agendas</p>	

Infos utiles

Accueil mairie : 04 34 39 50 00
Rendez-vous élus : 04 34 39 50 01
Police Municipale : 04 34 39 50 22
Services techniques : 04 34 39 50 15
Assistante sociale : 04 34 39 50 00 (sur rendez-vous)
CCAS : 04 34 39 50 00
Centre Socioculturel : 04 34 39 50 05
École Maternelle : 04 34 39 50 20
École Élémentaire : 04 34 39 50 10
Bureau de la scolarité : 04 34 39 50 12
Crèche / Halte-Garderie : 04 34 39 50 25
Lycée Geneviève De Gaulle Anthoiz : 04 66 74 62 10
Bibliothèque Municipale : 04 66 74 16 85
Gendarmerie Bernis : 17
Sapeurs Pompiers : 18 ou 112 (SDIS)
SAMU : 15
TANGO Bus N° Indigo : 0970 818 638 (n° non surtaxé)



Changement de numéro de téléphone des services de la mairie depuis le 25 avril.



M LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MILHAUD

Mairie de Milhaud
1 rue Pierre Guérin
30540 MILHAUD
Tél. : 04 34 39 50 00
www.ville-milhaud.fr

Directeur de la publication : Jean-Luc Descloux
Rédacteurs en chef : les élus de la commune
Crédit photos : commune de Milhaud - Freepik
Conception - réalisation : commune de Milhaud

Edito du maire



*“...un coût important pour notre collectivité...
mais nous avons pris le parti d’investir pour
nos enfants.”*

Chères Milhauaises, Chers Milhauois,

Après un été marqué par une chaleur exceptionnelle, les émotions des Jeux Olympiques à Paris et en Province et les incertitudes politiques qui ont traversé notre pays, j’espère que vous avez pu passer un bel été et de bonnes vacances, que la rentrée de septembre n’a pas été trop dure tant pour vous que pour vos enfants.

Aux écoles les effectifs restent stables, ainsi qu’à la crèche qui se voit assistée, par l’installation de deux micro crèches, complétant ainsi avec nos assistantes maternelles l’offre de garde pour les tous petits. Cet été, nos enfants ont pu bénéficier de notre ALSH comme pendant toutes les autres vacances scolaires. Certains ont même pu aller passer quelques jours à Sainte Enimie. Ces activités périscolaires que nous avons installées dès 2014 représentent un coût important pour notre collectivité ; il a nécessité un fort recrutement ce qui a considérablement alourdi notre masse salariale, mais nous avons pris le parti d’investir pour nos enfants.

Dès le début du mois de septembre, vous étiez venus nombreux lors du forum des associations qui a connu un vif succès ; l’offre y est multiple et cela traduit l’extrême vitalité de notre tissu associatif, qui n’en doutons pas saura être au rendez-vous lors du prochain Téléthon des 29 et 30 novembre prochains.

Nous avons encore connu un très beau 14 juillet, ainsi qu’une très belle fête votive et il faut le souligner grâce au comportement exemplaire de notre jeunesse. Vous verrez dans ces pages l’ensemble des manifestations passées et à venir : du jazz en passant par le salon de la lecture et le prochain festival de théâtre, de nombreuses programmations musicales, des spectacles pour le jeune public sans oublier notre ciné Milhau qui connaît une belle fréquentation avec un public fidèle d’amateur !

Nous avons mis en scène notre borne milliaire au parc Van Gogh. Ce vestige de notre patrimoine, inauguré le 8 octobre dernier, fait partie de l’ancienne voie antique « domitia » chère à Philippe Lamour qui souhaitait la mise à l’honneur de cette voie comme moteur du tourisme régional : son vœu est exaucé à Milhau !

Une fois encore, la vie sportive, festive et culturelle de notre commune est riche en événements. Ces événements, qui réunissent petits et grands dans la volonté du bien vivre ensemble, sont bien représentatifs des valeurs de notre commune.

Notre marché dominical se porte toujours bien avec une proposition commerciale nourrie, ainsi qu’une affluence importante qui illustre véritablement votre besoin en circuits courts et lieux d’échanges.

Ensemble, continuons de faire de notre commune un lieu de vie dynamique et solidaire.

À bientôt !

*Chaleureusement
Jean-Louis Oliva*



Comptes-rendus des conseils municipaux

Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux

L'intégralité des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site : www.milhaud.fr.

Séance du 24 juin 2024

UNE INFORMATION RELATIVE A LA CORRECTION D'UNE ERREUR MATERIELLE DANS LE BUDGET PREVISIONNEL 2024 A ETE COMMUNIQUEE EN PREAMBULE DE LA SEANCE afin d'informer les membres du conseil municipal d'une erreur matérielle identifiée dans le budget prévisionnel 2024 et des actions entreprises pour la corriger.

Lors de la préparation du budget prévisionnel 2024, la commune est passée de la nomenclature comptable M14 à la M57, conformément à la réglementation en vigueur depuis le 1er janvier 2024. Cette transition a nécessité des opérations manuelles de saisie et de calcul, car le logiciel comptable ne pouvait pas les générer automatiquement.

L'intégralité de l'information est consultable sur le site www.milhaud.fr et registre des actes en mairie.

MODIFICATION DES TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)D

À compter du 1^{er} juillet 2024 :

Quotient familial	Tarif à la 1/2 journée	
	Milhaudois	Non Milhaudois
Inférieur à 500 €	4,20 €	6,15 €
De 501 à 900 €	4,40 €	6,45 €
De 901 à 1 400 €	4,70 €	6,75 €
+ de 1 401 €	4,90 €	7,05 €
Restauration		
Milhaudois	Non Milhaudois	
Panier repas : 0,80 €		
Cout global de la sortie	Participation famille	
Inférieur à 5,99 €	2,00 €	
Compris entre 6 et 9,99 €	3,00 €	
Compris entre 10 et 14,99 €	4,50 €	
Compris entre 15 et 19,99 €	6,00 €	
Supérieur ou égal à 20 €	8,00 €	

Adopté à l'unanimité

MODIFICATION DES TARIFS DU CLUB ADOS MILHAUD

À compter du 1^{er} juillet 2024 :

Quotient familial	Tarif à la 1/2 journée	
	Milhaudois	Non Milhaudois
Inférieur à 500 €	4,20 €	6,15 €
De 501 à 900 €	4,40 €	6,45 €
De 901 à 1 400 €	4,70 €	6,75 €
+ de 1 401 €	4,90 €	7,05 €
Cout global de la sortie	Participation famille	
Inférieur à 5,99 €	2,00 €	
Compris entre 6 et 9,99 €	3,00 €	
Compris entre 10 et 14,99 €	4,50 €	
Compris entre 15 et 19,99 €	6,00 €	
Supérieur ou égal à 20 €	8,00 €	

Adopté à l'unanimité

FIXATION DES TARIFS DU SEJOUR AVEC HEBERGEMENT ORGANISE PAR L'ALSH - ETE 2024

Quotient familial	Pourcentage appliqué	Participation mairie	Tarifs 2024 Participation famille
Inférieur ou égal à 500 €	70%	218,19 €	93,51 €
De 501 à 900 €	60%	187,02 €	124,68 €
De 901 à 1 400 €	50%	155,85 €	155,85 €
+ de 1 401 €	40%	124,68 €	187,02 €

Les annulations seront prises en compte jusqu'à 15 jours avant le départ, soit jusqu'au 5 juillet au-delà un tarif annulation sera appliqué de 155 €.

Adopté à l'unanimité

FIXATION DU TARIF DU REPAS DU 14 JUILLET - TORO A LA BROCHE

Tarif unique du repas à 19 €.

Adopté à l'unanimité

FIXATION DES TARIFS ANNUELS DES DROITS ET REDEVANCES DIVERS - ABROGE LA DELIBERATION N°2020-07-052 DU 04 JUILLET 2019

Tarif supplémentaire pour la tenue d'une buvette Licence III sur la place Frédéric Mistral, lors de la fête votive, les autres tarifs inchangés sont résumés dans les tableaux consultables sur le site www.milhaut.fr et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

ACTUALISATION DES TAUX MAXIMAUX POUR 2025 APPLICABLES EN MATIERE DE TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

Modification des tarifs de la T.L.P.E. détaillé dans le tableau ci-dessous :

Dispositifs	Enseignes				Publicités et préenseignes non numériques		Publicités et préenseignes numériques	
	S≤7 m ²	7m ² <S≤12 m ²	12m ² <S≤50 m ²	S>50 m ²	S≤50 m ²	S>50 m ²	S≤50 m ²	S>50 m ²
Tarifs 2024 par m ² pour mémoire	Exonéré	23,30 €	46,60 €	93,20 €	23,30 €	46,60 €	69,80 €	139,80 €
Tarifs 2025 par m²	Exonéré	24,40 €	48,80 €	97,60 €	24,40 €	48,80 €	73,30 €	144,80 €

Adopté à l'unanimité

AUTORISATION DONNEE DE FAÇON TOUT À FAIT EXCEPTIONNELLE A LA COLLECTIVITE, DE REGULARISER LA PRISE EN CHARGE DES DEPENSES PASSEES EN 2023 PAR LE REGISSEUR DE LA REGIE FETES ET CEREMONIES

Prise en charge de la régularisation des dépenses passées en 2023 par la régie « fêtes et cérémonies », et les différentes formalités afférentes. Liste des sommes détaillées et versées aux tiers désignés dans la délibération consultable sur le site www.milhaut.fr et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

SUPPRESSION DE LA REGIE D'AVANCE - MENUES DEPENSES

Adopté à l'unanimité

INDEMNISATIONS DE TIERS VICTIMES DE DOMMAGES MATERIELS INFERIEURS A LA FRANCHISE DE L'ASSURANCE DE LA COMMUNE

Indemnisation des tiers à hauteur de 1 068,39 € en réparation des dommages matériels engageant la responsabilité de la collectivité comme détaillée dans le tableau consultable sur le site www.milhaut.fr et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

MISE EN ŒUVRE DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE POUR UN AGENT DE LA POLICE MUNICIPALE

Pour l'affaire relative aux faits survenus le 25 avril 2024.

Adopté à l'unanimité

CREATION DE POSTES ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

A compter du 1^{er} juillet 2024 pour les besoins des services :

Filière	Nomb. de postes	Poste à créer	Motifs
Administrative	1	Attaché principal TC	Avancement de grade
	2	Adjoint administratif principal de 1ère classe à TC	Avancement de grade
Animation	2	Adjoint d'animation principal de 2ème classe à TC	Avancement de grade
Technique	1	Adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet 30h00	Avancement de grade
	1	Adjoint technique territorial contractuel à TC sur emploi permanent	Création de poste

Adopté à l'unanimité

Séance du 10 juillet 2024

RYTHMES SCOLAIRES - RENOUELEMENT DE L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE DE 4 JOURS DANS LES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DE MILHAUD - HORAIRES D'ENSEIGNEMENT

Demande du renouvellement de la dérogation à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles

Comptes-rendus

des conseils municipaux

maternelle et élémentaire publiques milhautoises à partir de la rentrée 2024. Approbation de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours et proposition au Directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) le maintien de l'organisation de la semaine scolaire actuelle comme suit :

	Matin	Après-midi	Pause méridienne
Maternelle	8h45 - 12h	13h45 - 16h30	1h45
Élémentaire	8h30 - 12h	14h - 16h30	2h

Adopté à l'unanimité

CONVENTION DE PARTENARIAT 2024-2025 POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL - ENT-école - POUR LES ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE A INTERVENIR ENTRE L'ACADEMIE DE MONTPELLIER - REGION ACADEMIQUE OCCITANIE & LA COMMUNE

Adopté à l'unanimité

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE COMITE DEPARTEMENTAL D'EDUCATION POUR LA SANTE DU GARD (CODES 30) ET LA COMMUNE POUR L'ORGANISATION D'ATELIERS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE DANS LE CADRE DU PROJET PRESAGE A LA CRECHE MUNICIPALE « LES PETITS BOUCHONS »

Adopté à l'unanimité

DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC AU DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE DES PARCELLES CADASTREES AH 515, AH 523, AH 525, AH 526 LIEU-DIT « LE TOURIL » ET AI 364 LIEU-DIT « FOUR DE LA CHAUX »

Adopté à l'unanimité

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX MUNICIPAUX A L'ASSOCIATION COGARD DANS LE CADRE D'UN ATELIER PARTICIPATIF

Adopté à l'unanimité

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DANS LE CADRE DU NIMES METROPOLE JAZZ FESTIVAL 2024

pour sa 18ème édition le vendredi 11 octobre 2024 à 20h30 à la salle des fêtes ; à l'affiche : Fatoumata Diawara et Ethodia en 1^{re} partie.

Adopté à l'unanimité

MODIFICATION EXCEPTIONNELLE DE L'AVANCE A CONSENTIR AU REGISSEUR DE LA REGIE DE RECETTES ET D'AVANCES « FETES ET CEREMONIES » DE JUILLET A SEPTEMBRE 2024

Montant maximum de l'avance à consentir au

regisseur de la régie de recettes et d'avances « fêtes et Cérémonies » de 4 600 € à 10 000 €.

Adopté à l'unanimité

APPROBATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE CONCESSION - CRAC 2023 - PAR GRDF - GAZ RESEAU DISTRIBUTION FRANCE

Adopté à l'unanimité

RAPPORT DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE SPECIALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE LOCALE BAS RHONE LANGUEDOC - BRL - EXERCICE 2023

Adopté à l'unanimité

Séance du 22 juillet 2024

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION CLUB TAURIN « LI TAÛ »

Subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'Association Club taurin « Li Taù » pour la participation aux frais d'organisation de la course des Taureaux Jeunes programmée le dimanche 28 juillet.

Adopté à l'unanimité

CONVENTION DE FINANCEMENT ET DE MUTUALISATION POUR LE POSTE DE CHARGE DE COOPERATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE LA VAUNAGE

Evaluation des dépenses de fonctionnement et d'investissement nécessaires pour un montant annuel de 48 472 € et tableau de la clé de répartition obtenue consultable sur le site www.milhaut.fr et registre des actes en mairie.

Adopté à l'unanimité

CONVENTION DE GESTION EN FLUX DES DROITS DE RÉSERVATION DE LOGEMENTS SOCIAUX ENTRE LE BAILLEUR SOCIAL « S.F.H.E. » ET LA COMMUNE

Le principe du passage à la gestion en flux prévoit la signature obligatoire d'une convention entre les réservataires de logements locatifs sociaux et les bailleurs sociaux, afin de définir les modalités pratiques de mise en œuvre.

Adopté à l'unanimité

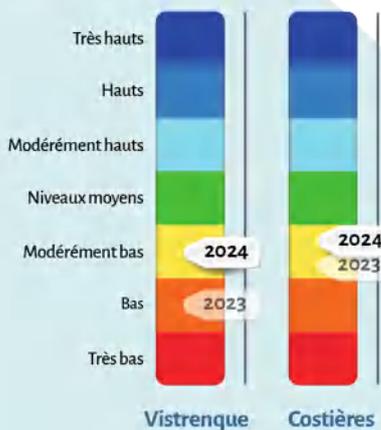
COMMUNICATION DU RAPPORT SUR LES ACTIONS ENTREPRISES A LA SUITE DES OBSERVATIONS DEFINITIVES FORMULEES PAR LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES D'OCCITANIE (CRCO) RELATIVES AU CONTROLE DES COMPTES ET DE LA GESTION DE LA SAEML BRL HOLDING ET DE SA FILIALE A 100% BRL EXPLOITATION SUR LA PERIODE 2016-2021

Adopté à l'unanimité

1^{ER} OCTOBRE 2024

FIN DE L'ETIAGE POUR LES NAPPES VISTRENQUE ET COSTIERES

NIVEAUX DES NAPPES EN SEPTEMBRE 2024



ÉTAT DE REMPLISSAGE DES NAPPES

Septembre suit la même tendance, que les trois mois d'été qui le précèdent, avec un déficit de pluies. Sur le secteur de Nîmes ce déficit est de l'ordre de 33 %, alors que sur la bordure du Vidourle, ce cumul est conforme aux normales de septembre.

Sur 10 points de surveillance, l'étiage est rompu grâce aux pluies et le niveau remonte faiblement, 2 restent à la baisse et 3 sont stables. Cette hétérogénéité provient de l'état de vidange des nappes fin août ainsi que de la disparité des pluies survenues en septembre.

Le cumul de pluies en septembre demeure toutefois insuffisant et ne permet pas de combler le déficit des mois précédents. La situation des nappes se dégrade donc en septembre.

C'est le cas notamment dans la partie aval de la nappe de la Vistrenque où le déficit tend à s'accroître.

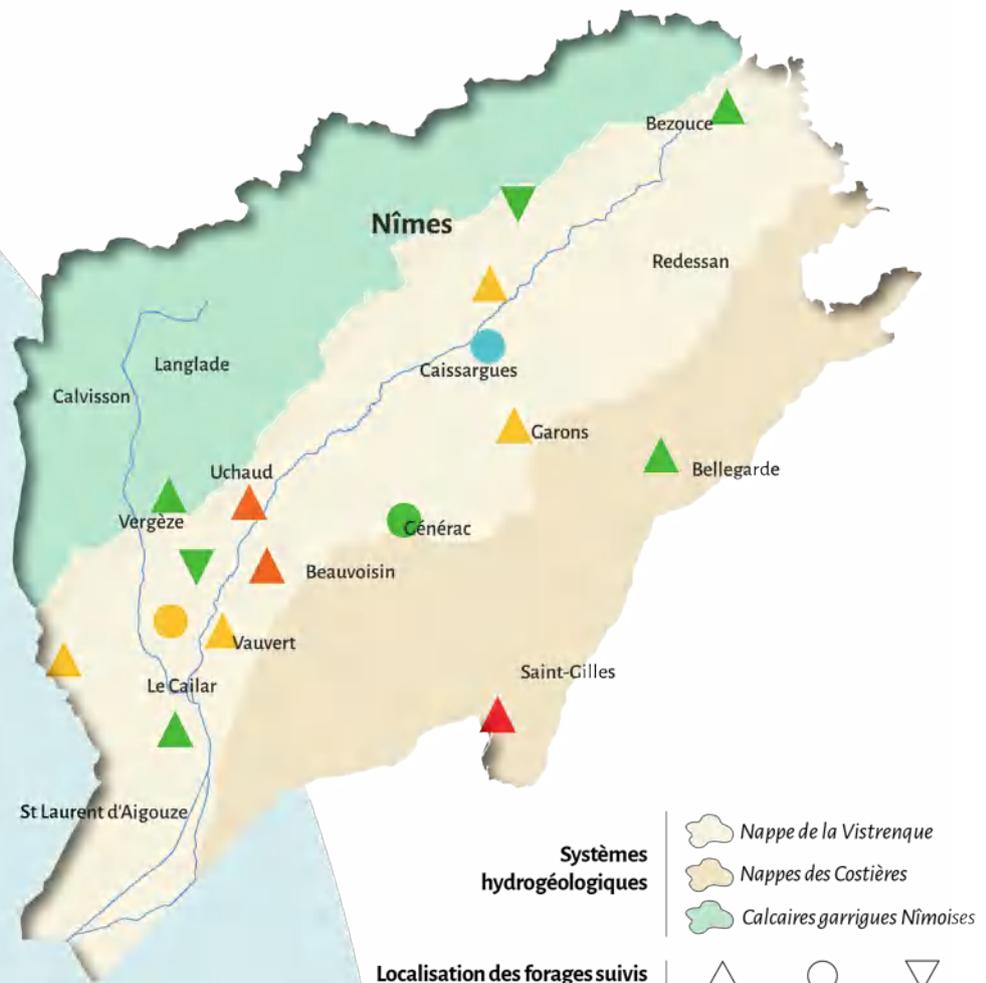
La situation reste toujours un peu plus favorable sur la partie amont de la nappe de la Vistrenque, qui conserve

encore le bénéfice de la recharge printanière. Toutefois cette marge tend à s'amenuiser.

Saint-Gilles se distingue toujours par un déficit marqué, malgré la hausse du niveau qui rejoint le coté 0 NGF le 1^{er} octobre.

L'état de remplissage des nappes début octobre est sensiblement déficitaire et traduit le déficit de pluies des derniers mois.

D'autres pluies sont donc attendues pour recharger les nappes.



Systèmes hydrogéologiques

-  Nappe de la Vistrenque
-  Nappes des Costières
-  Calcaires garrigues Nîmoises

Localisation des forages suivis

Evolution saisonnière

-  Hausse
-  Stable
-  Baisse

Limitation des usages de l'eau

Aucune mesure de limitation des usages de l'eau ne concerne les nappes Vistrenque et Costières.

En l'absence de recharge soyons vigilants !

Economisons l'eau !

Préservez nos eaux souterraines,
sources d'eau potable.

www.vistre-vistrenque.fr

Sécurité et prévention

Quartier « Camargue - Abrivado » Réorganisation de la circulation et du stationnement

Une réunion publique au sujet de la réorganisation de la circulation et du stationnement « quartier Camargue - Abrivado » s'est tenue le jeudi 11 juillet avec les riverains en présence des élus.

Comme il fallait s'y attendre, ce fut très contradictoire mais très enrichissant. Nous avons d'ailleurs, en 2022, connu le même scénario pour le quartier « Aramon - Saules » et finalement après sa mise en service, nous n'avons pas eu de retours négatifs. C'est ce que nous avons exprimé lors de cette rencontre et gageons qu'il en soit de même, à l'usage, pour ce quartier. Bien évidemment, nous avons tenu compte des avis de chacun, sachant que la somme des intérêts personnels n'est pas forcément représentative de l'intérêt général !

C'est toujours le trépied : rendre le trottoir aux piétons et PMR, ralentir la vitesse et organiser au mieux le stationnement qui justifie notre action.

Comme nous le disions lors de cette réunion rien n'est gravé dans le marbre ; des changements et adaptations seront toujours possibles. Une période d'essai de 5 à 6 mois sera nécessaire pour en apprécier le bon fonctionnement.

Dépôts sauvages Les contrevenants verbalisés

Jeter ses déchets sur un trottoir, au pied des conteneurs ou dans la nature, est un délit passible d'une amende de 200 €. C'est ce qu'il en a coûté, le 9 juillet 2024, à un auteur indélicat d'un dépôt sauvage d'ordures.

Ces actes d'incivilité, qui nuisent à l'environnement, sont passibles d'une amende qui pourra s'élever à 1 500 €, conformément au règlement qui est en cours de préparation au sein de Nîmes Métropole et en accord avec les services de l'État.

Nous déplorons les dépôts sauvages régulièrement constatés à Milhaud. Ils sont ramassés par les services communaux plusieurs fois par semaine et représentent un coût pour notre commune et ce coût bien évidemment vous y êtes contributeurs par les impôts que vous payez.

« Notre rôle n'était pas de mettre systématiquement des contraventions, mais bien de faire, avant tout, de la prévention. Mais force est de constater que les moyens mis en œuvre pour sensibiliser et informer les administrés (articles dans le bulletin municipal, presse locale, affiches, panneaux de sensibilisation, informations sur les jours et horaires d'ouverture de la déchetterie et de ramassage des encombrants...) ont vécu et que dorénavant la verbalisation sera immédiate ! »



Un contrevenant verbalisé et sommé de ramasser !

Gendarmerie de bernis

Départ à la retraite du major Plumeau



Le major Frédéric Plumeau, commandant la brigade de gendarmerie de Bernis, vient de prendre sa retraite. Pour marquer son départ, lui et son épouse ont offert, à la salle des fêtes de Bernis, une très amicale réception aux membres de sa brigade, à ses amis, à tous les maires du secteur. Plus de 300 invités étaient présents.

Le capitaine Guerreiro, adjoint à la commandante de la compagnie de Vauvert, a souligné les mérites du major Plumeau, récompense du sérieux de son travail, de son dynamisme et sa volonté de tou-

jours bien faire. Il a ensuite retracé le parcours du tout nouveau retraité. Ses 30 ans d'activité ont débuté par le service militaire au peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie d'Arles en 1992. Ensuite plusieurs affectations le conduiront à Chatelleraut, dans les Alpes et à Menton, puis en Corse de 2001 à 2010 en brigade territoriale et de recherche, où il sera confronté à un attentat qui visait son logement et la caserne de la gendarmerie. En 2010, il revient dans le sud, passe quatre années à Vauvert où en 2014, nommé major, il est affecté à la brigade de Bernis jusqu'à sa retraite. Il sera confronté à une attaque de taureau qui l'a obligé à sortir son arme et à l'abattre ; il s'en sortira avec une luxation des deux épaules et une plaie à la jambe (une cornada), il vivra aussi les importantes inondations de 2021 du secteur.

Aujourd'hui âgé de 55 ans, le major va pouvoir profiter de sa

retraite... faire du jardinage dans notre belle région. Les maires de Bernis, d'Aubord et de Milhaud ont tour à tour pris la parole faisant état de son extrême gentillesse et de sa grande disponibilité, avant de lui remettre la médaille de leur ville et c'est sous un tonnerre d'applaudissements que le major Frédéric Plumeau a ensuite, non sans émotion, souligné la très bonne coopération entre sa brigade et les différentes polices municipales ainsi que les liens amicaux qui n'ont pas manqué de se nouer au fil de ces dix années. Nous avons pu remarquer la présence de la Colonelle Élodie Montet qui dirigeait la compagnie de Vauvert et avait sous son autorité la brigade de Bernis. Elle avait effectué pour l'occasion un court aller-retour Paris-Bernis afin de saluer le major et lui souhaiter une bonne retraite.

L'adjudant-Chef Raphaël Crivella assurera l'intérim jusqu'à la fin de l'année.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

1 PERSONNE **14 ANS MINIMUM**

CASQUE AUDIO INTERDIT **TROTTOIRS INTERDITS**

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H (PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES OU RECOMMANDÉS À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

Travaux

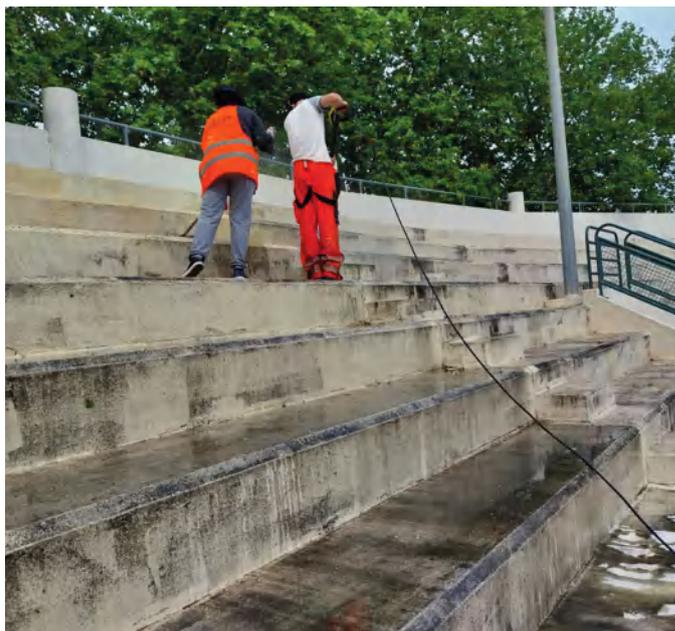
Arènes

Les gradins ont fait peau neuve !

Avant la saison estivale et avant le démarrage de nos courses camarguaises, nous avons effectué le nettoyage intégral, suivi de deux couches de peinture, des gradins des arènes. Le rendu est magnifique.

Nous le devons aux chantiers d'insertion de « Bonjours Présence 30 » qui permettent de mettre le pied à l'étrier à des jeunes qui souhaitent entamer une reconversion (ou même simplement une découverte professionnelle). Il est désormais habituel de faire appel à cette structure qui a déjà réalisé l'extérieur des arènes (peinture et fresque), ainsi que bon nombre de transformateurs, sans oublier le mur de l'école élémentaire Jean de la Fontaine décoré sur le thème des fables.

Nos arènes sont maintenant aux normes et bien rafraîchies, il ne reste plus qu'à mettre l'accessibilité en place. Dorénavant, ces arènes, construites en 1983 et pouvant accueillir plus de 1 000 personnes, dressent fièrement leur silhouette sous le ciel du boulodrome.



Rue de la Cruvière et rue des Pins

Canalisations d'eau potable

Les canalisations d'eau potable situées rue de la Cruvière et rue des Pins sont en cours de remplacement par Nîmes Métropole. Les anciennes canalisations étaient plus que vétustes et méritaient d'être changées.

D'ailleurs, au début du chantier, lorsque ces canalisations ont été découvertes, deux fuites d'eau importantes ont été constatées.



Haut de la rue des Hirondelles

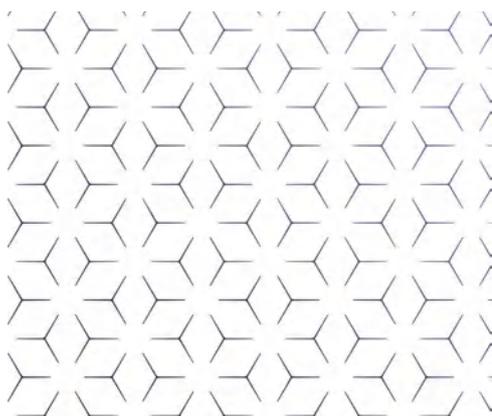
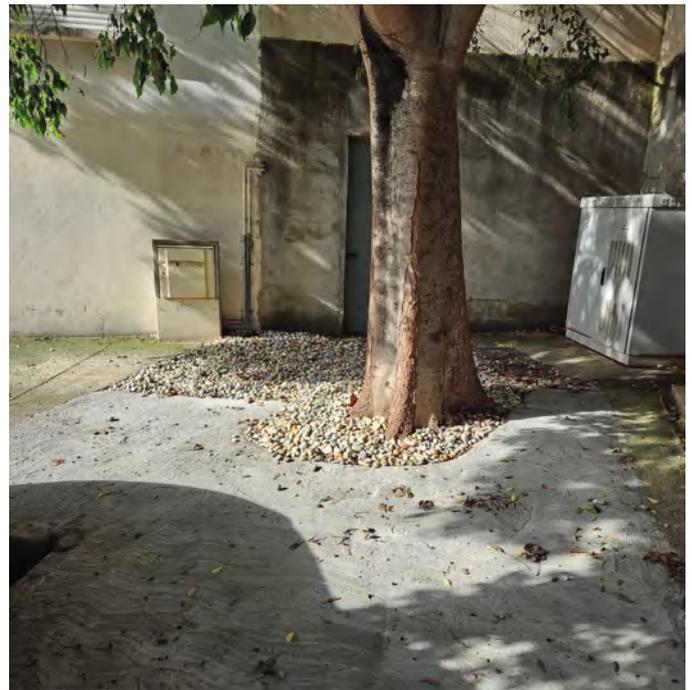
Réparation du trottoir

Nous vous en parlions lors du dernier numéro, ce trottoir siège de grosses et grandes irrégularités par le fait des racines du micocoulier vient d'être terminé.

L'obligation qui nous est faite de toujours, lors de travaux, désimperméabiliser les sols pour permettre l'écoulement des eaux vers la nappe et lutter contre les îlots de chaleur, même petits, nous a obligée à élargir le pourtour de l'arbre en l'habillant de gros graviers. Cette solution doit permettre d'éviter que des animaux, chiens et chats en fassent un lieu propice à leurs déjections.

Reste qu'un passage bétonné d'1,40 m de largeur remplace avantageusement le goudron.

Gageons que piétons et PMR y trouvent entière satisfaction.



Océan PROPRETÉ
Au plus proche de vous.

PROPRETÉ URBAINE



04.66.38.19.60
627 Ancienne Route d'Avignon, 30 000 Nîmes

LinkedIn Instagram Internet





Dans les écoles et à la crèche

À l'école maternelle

- Des films solaires ont été posés sur les vitrages situés au sud-ouest.
- Une alarme anti attentat a été posée.
- Des pare-vues ont été posés sur les grillages de clôture côté rue des Muriers.
- Des réparations de l'étanchéité de la toiture-terrasse ont eu lieu, avec remplacement des puits de lumière.
- Un voile d'ombrage a été installé pour l'été.



Pendant les vacances de Toussaint :

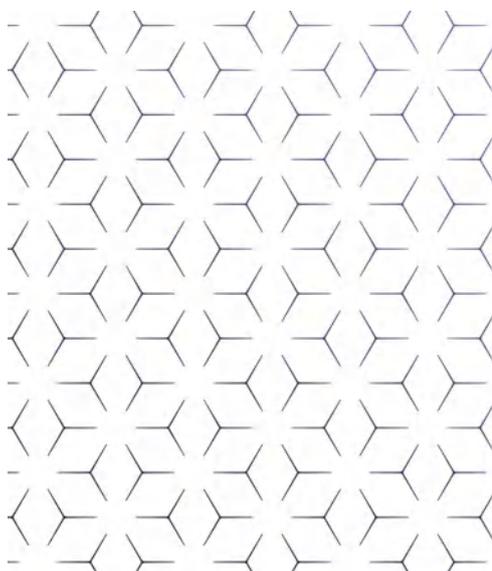
- les portes de recoupement des couloirs seront remplacées par des portes coupe-feu et seront asservies au déclenchement de l'alarme incendie.
- La porte de la chaufferie sera remplacée par une porte coupe feu.

École élémentaire

- Des réparations de l'étanchéité de la toiture-terrasse ont été réalisées.
- Un châssis vitré a été remplacé.
- Une alarme anti-attentat a été posée.
- Des peintures et modifications de rampes extérieures ont été effectuées, ainsi que des réparations avec enrobés dans la cour.

À la crèche

- Le lave vaisselle et l'adoucisseur ont été remplacés par du matériel plus performant.
- Une alarme anti-attentat a été installée.
- La ventilation mécanique des locaux a été améliorée.



VERANDASUD SAS

Clément GARULO & Freddy HUE

**FABRICANT
INSTALLATEUR**

Menuiseries Aluminium & PVC
Portes de garage – Portails de clôture
Grilles magasin – Volets roulants & battants
Clôtures de jardin – Moustiquaires
Stores intérieurs et extérieurs

04 66 71 36 12

contact@verandasud.fr

150, ancienne nationale 113
Vestric-et-Candiac 30600

www.verandasud.com

Réparation des routes et des rues

Des travaux réguliers toute l'année

Dans le domaine de la réparation des routes et des rues, nous faisons appel depuis quelques années au groupe NEOVIA reconnu comme le spécialiste des techniques de maintenance préventive des chaussées.

Notre volonté est de toujours avoir recours aux meilleures solutions à préconiser, afin que ces réparations puissent durer dans le temps.

Cette technique de renforcement et de réparation des voiries vise deux objectifs : allier la technique de l'enrobé projeté à l'émulsion de bitume pour un coût maîtrisé et respecter les enjeux environnementaux.

C'est ainsi que nous pouvons stopper la dégradation des couches de roulement tout en rétablissant l'étanchéité de la chaussée et avoir un support durable et sécuriser l'utilisateur.

Nous avons pu ainsi réparer bon nombre de rues, notamment les rues de l'Aubépin, des Troènes, des Cèdres, certaines rues de lotissements et les rues du centre-ville.



Route de Nîmes

Les travaux ont commencé

Comme prévu, les travaux de réfection de la route de Nîmes ont démarré dès la mi-septembre. En espérant que les conditions météorologiques seront favorables, la mise en service pourrait s'envisager en janvier 2025.

Nous avons mis en place une signalisation pour que tout puisse se passer sans incidents, la circulation restera quoiqu'il en soit difficile dans ce secteur et nous vous demandons de modérer votre vitesse. Ayez donc la plus grande vigilance aux abords du site des travaux.



Chemins de terre « les Dourques »

Réfection totale

Les chemins de terre dit « Les Dourques », situés le long de la voie ferrée après la ZAC Trajectoire (de part et d'autre du chemin du Carraud) ont été refaits en totalité à l'identique. La voirie de ces chemins se dégrade rapidement à la suite du passage répété des véhicules lourds qui les empruntent.



Social



La Semaine Bleue

Nos aînés aux Saintes Marie de la Mer

La ville de Milhaud met à l'honneur ses aînés à travers la Semaine Bleue. Pour notre commune, cette semaine est un moyen de valoriser les actions mises en place en faveur des aînés tout au long de l'année.

Le coup d'envoi de la semaine a été donné le mardi 1^{er} octobre avec une belle journée aux Saintes Marie de la Mer. Les 58 inscrits sont partis du parking du lycée à 8h45. Nos aînés n'ont pas été déçus : le soleil a finalement réussi à se lever en arrivant aux Saintes, une belle balade en mer et sur le petit Rhône, l'occasion d'admirer toute la faune et la flore de Camargue (chevaux, taureaux, sans oublier les gardians et les petites maisons aux toits de sagne, roselières, salicornes, hérons, mouettes, goélands, bref tout ce que nous avons à portée de main et que nous n'allons pas voir d'aussi près !), à midi un repas traditionnel qui a fait l'unanimité avec soupe de poissons et gardiane.



Ensuite, visite au cœur de la Camargue par les petits chemins longeant les manades avec une heure de circuit en petit train avant d'aller reprendre le car.

Une journée réussie !

Nos jeunes rencontrent nos aînés

Dans le cadre de la Semaine Bleue, le CCAS a convié les enfants de l'ALSH à une randonnée pédestre le mercredi 2 octobre. Partis de la mairie avec leur ballon bleu, les enfants ont parcouru les rues du centre historique pour se rendre à la maison de retraite « les Jardins Médicis » où ils ont pu partager un moment de convivialité avec les résidents : ateliers de « pyramides », jeux de cartes, petit jeu de golf, du dessin et de la photo étaient de la partie. Un petit goûter a clôturé cette belle rencontre empreinte d'affectivité intergénérationnelle.

Les enfants unanimes souhaitent renouveler cet échange lors d'une prochaine occasion.



Octobre Rose

Pour informer et sensibiliser à l'importance du dépistage

Octobre Rose est une campagne annuelle mondiale de communication destinée à informer et sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Tous, et surtout toutes, connaissent le symbole de cet événement : le ruban rose.

Depuis plusieurs années, à cette occasion, la façade de la mairie s'illumine en rose dès la nuit tombée pour rappeler à toutes l'importance de ce dépistage. Il commence souvent par une autopalpation. Rien de plus facile, votre médecin, infirmière ou sage-femme sauront vous le montrer. Plus le cancer du sein est détecté tôt, plus il peut être soigné facilement. Au stade le plus précoce, il est guéri dans 87% des cas. D'où l'importance du dépistage tous les deux ans à partir de 50 ans.



Un stand d'information sera installé le 20 octobre au marché dominical.



Traditionnel repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés aura lieu le mercredi 11 décembre 2024 à 12h à la salle des Fêtes
 en l'honneur des Milhautois(es) âgés(es) de 67 ans révolus.
 (Payant pour les personnes de moins de 67 ans).

Repas 27 € - Chèque à l'ordre du « Trésor Public » au moment de l'inscription.
 Possibilité de bénéficier d'un colis pour les personnes de 67 ans révolus ; concernant les couples, si seul un des 2 conjoints est âgé de 67 ans révolus, un seul colis sera attribué par foyer.

Pour le repas comme pour le colis **inscription obligatoire :**
du lundi 21 octobre au vendredi 29 novembre 2024
 lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h & de 14h à 17h au centre socioculturel.
Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La distribution des colis aura lieu du 9 au 17 décembre 2024. En cas d'absolue nécessité (raison de santé et/ou personnes isolées sans moyen de locomotion), la livraison à domicile, par les services municipaux, sera possible. La demande devra être faite au moment de l'inscription.



Éducation

Un ALSH toujours apprécié



ALSH et club Ados

Un mois de juillet qui a démarré en fanfare !

Côté maternelle, le thème « ZoOlympic » a permis aux enfants âgés de 3 à 6 ans de participer aux diverses activités alliant la découverte des animaux aux Jeux Olympiques. Du grand jeu de la savane en passant par la Flamme Olympique, nos petits Milhadois ont eu un mois de juillet bien rempli ! Tous les enfants ont également participé à une sortie au zoo du Lunaret ; sortie qui laissera beaucoup de souvenirs à nos bambins !

Côté élémentaire, le thème mis à l'honneur cet été était « Le monde scientifique » ; il a ravi tous les grands âgés de 6 à 11 ans. Ce thème, invitant à la découverte des expériences scientifiques et développant l'imaginaire et la créativité des enfants par la confection d'une mascotte robot, a fait l'unanimité auprès de tous. Ce mois de juillet a été ponctué par plusieurs sorties notamment aux Petits Fermiers et à Espace Grand Bleu. Des sorties aussi amusantes que rafraîchissantes !

Tous les enfants de 3 à 11 ans ont bénéficié d'une journée kermesse en partenariat avec l'association Pleins Feux permettant de finir ce mois de juillet en beauté.

Pour finir, nos ados :

Le Club ado a accueilli, cet été, en moyenne 12 jeunes qui ont profité des infrastructures de la commune (SMASH, Dojo), mais pas que ! En effet, tous ont pu participer aux sorties proposées telles qu'une après-midi à Prison Island, à Némausa, une journée à Espace Grand Bleu avec les élémentaires ou encore un escape game géant dans le centre ville de Nîmes.

Ils se sont également initiés au tir à l'arc grâce à l'association Graine d'Explo.

Au fur et à mesure, ce groupe de jeunes s'agrandit et se solidifie. Ils ont pu renforcer leurs liens la dernière semaine de ce mois de juillet en participant au séjour organisé par l'ALSH.



Séjour ALSH

Au centre de Pleine Nature à Sainte-Énimie en Lozère

Le groupe, composé de 21 enfants âgés de 8 à 13 ans, a bénéficié d'activités sportives dans un cadre bucolique. En effet, c'est en pleine nature que les enfants se sont initiés à l'escalade ou encore au VTT. Cette semaine a été ponctuée par plusieurs temps forts comme une balade nocturne, des temps de baignade, des jeux collectifs, une veillée Casino... Cela a permis à ce groupe de créer des liens forts entre eux, mais aussi avec les autres centres de loisirs.

Une belle semaine faite de rencontre, de partage, de rires et d'aventures qui s'est clôturée par une boum laissant des souvenirs mémorables tant pour les jeunes que pour les trois animatrices présentes !

« Encore un été réussi au sein de l'ALSH de Milhaud grâce à une équipe d'animation dynamique, bienveillante et un investissement des enfants Milhardois sans faille ! »



Rentrée des classes

Les enfants prêts

La rentrée des classes s'est très bien déroulée avec des écoliers qui, comme chaque année étaient toujours un peu inquiets de savoir comment ils allaient être répartis et surtout s'ils allaient retrouver leurs camarades de classe de l'année dernière. Finalement pas de pleurs, à peine un peu en maternelle.

Les directeurs, après avoir accueilli les parents, ont rappelé les projets des deux établissements pour l'année scolaire, ainsi que les règles d'usage à destination des parents.

Les effectifs sont stables dans nos deux établissements : 350 à l'école élémentaire et 180 à la maternelle, avec l'apparition de classes à double niveau à l'école Jean de la Fontaine, ainsi que la venue dans cette école de 4 nouveaux enseignants.



Urbanisme

Visite de notre Sénateur, Laurent Burgoa

Un point sur nos réalisations et projets d'investissement

Dans le cadre de sa deuxième tournée auprès des communes et communautés de communes de notre Département, Jean-Luc Descloux, maire de Milhaud, Joseph Coullomb, Premier Adjoint, les Adjoints Huguette Sartre, André Boljat, Jean-Luc François, ainsi que la DGS, Laurence Mendez, ont reçu Laurent Burgoa, notre sénateur, le 16 juillet 2024. Deux thèmes ont été principalement évoqués : la lutte contre la délinquance en urbanisme et les réalisations et projets d'investissements engagés.



La lutte contre la délinquance en urbanisme :

Un nombre croissant de constructions ou d'occupations illégales au sein de secteurs protégés (agricoles, naturels, exposés à des aléas) en infraction aux règles de l'urbanisme, dont certaines prennent même une tournure des plus déplaisante, reste à ce jour encore non réglé.

Face aux atteintes que subit l'environnement nous avons mis à profit l'augmentation de l'effectif de nos policiers municipaux pour leur demander de développer plus particulièrement leur action de prévention sur les zones vertes de notre territoire afin de freiner l'évolution des nuisances qu'elles connaissent actuellement.

Cette lutte contre la délinquance en urbanisme que nous menons avec nos policiers municipaux, qui demande, du fait des délais d'instruction du Parquet et du temps que nécessitent certaines procédures, quelques fois plusieurs mois avant d'obtenir des premiers résultats, devrait cependant pouvoir être accentuée grâce à l'aide que nous propose la DDTM face à ce fléau d'occupation illégale qui mite nos espaces naturels et agricoles. Ainsi 160 « objets » potentiellement illicites ayant été dénombrés sur notre territoire, nous avons demandé à la DDTM

de nous adresser, aux fins de traitement par notre service urbanisme en lien avec la Police Municipale, l'ensemble de ces fiches de signalement qui ont été extraites par son service juridique du logiciel « AIGLE ».

Le point sur les réalisations et projets d'investissements engagés

• Les réalisations :

La commune engage une révision générale de son Plan Local d'Urbanisme lui permettant notamment d'intégrer de nouveaux projets en cours d'étude (la future ZAC Aubépin par exemple), l'ajustement de son plan de zonage (extension de la ZAC Trajectoire au Nord-Est) et la création de zones d'accélération d'énergie renouvelable (parcs photovoltaïques sur des friches d'anciennes décharges).

• Les projets d'investissements engagés :

Requalification de la route de Nîmes du rond-point du vétérinaire à la rue Bigot

Cet investissement très attendu, qui doit mettre en valeur l'entrée de ville, sécuriser les déplacements des personnes à mobilité réduite et fluidifier la circulation, démarrera à la rentrée de septembre pour une durée approximative de 5 mois.

L'analyse du marché travaux est terminée et la notification à l'entreprise retenue est en cours.

Coût estimatif : 612 000 € TTC

Partenaires financiers : SMEG : 8 000 €, pacte territorial 88 000 € et amendes de police 24 000 €, des montants d'aides qui seront complétés par un fonds de concours CA Nîmes Métropole à hauteur de 50 % du reste à charge et une subvention DETR sollicitée à hauteur de 147 000 €.

Rénovation énergétique

Cet investissement porte sur le remplacement des vitrages et des climatiseurs de l'ensemble des bâtiments de la mairie, des vitrages de l'école élémentaire, de deux chaudières, l'une desservant la mairie et l'école Jean de la Fontaine, l'autre l'école Saint-Exupéry, ainsi que sur la pose de faux plafonds isolants et d'un nouvel éclairage pour la salle du conseil.

Avant le lancement de l'appel d'offre, la commune a souhaité procéder à une estimation de la maîtrise

d'œuvre à laquelle elle aura recours.
Pour ce faire, elle réalise un « sourcing » (demande de devis) auprès d'opérateurs susceptibles de répondre à cette demande.

Coût estimatif : 467 000 € TTC

Partenaires financiers : DSIL 140 000€

CA Nîmes Métropole : fonds de concours demandé de 106 000 €

Appel à Manifestation d'intérêt

Nous prévoyons cette procédure dans le cadre du projet d'ombrières photovoltaïques que nous envisageons d'implanter sur le site de la salle des Fêtes qui doit permettre, pour la surface de 2 455 m²

d'ombrières, dont disposera la commune, une puissance estimée de 400 KWc (Kilo Watt Crete). L'opérateur qui sera désigné assurera le financement de l'opération. Il percevra en contrepartie les recettes correspondantes, déduction faite de la rémunération qui sera versée à la commune.

Centre médical pluridisciplinaire

Le permis de construire de cette maison médicale a été signé le 18 juillet 2024 ; une belle satisfaction pour la majorité municipale qui avec ce projet est en mesure de garantir aux Milhaudoises et Milhaudois, une amélioration de l'offre médicale sur notre territoire.

Signature de la convention OPAH-RU Des aides pour l'habitat des centres anciens

La récente signature de la convention OPAH-RU « Cœurs de Bourgs » (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain), va permettre de lancer une importante opération de rénovation et d'amélioration de l'habitat des centre-bourgs des communes de Clarensac, Générac, Manduel, Marguerittes, Milhaud et va concerner un ensemble de 145 logements.

Les centres historiques de nos villages constituent un élément structurant de notre territoire communal et il contient surtout un fort potentiel de logements anciens à rénover. C'est dans ce contexte que la

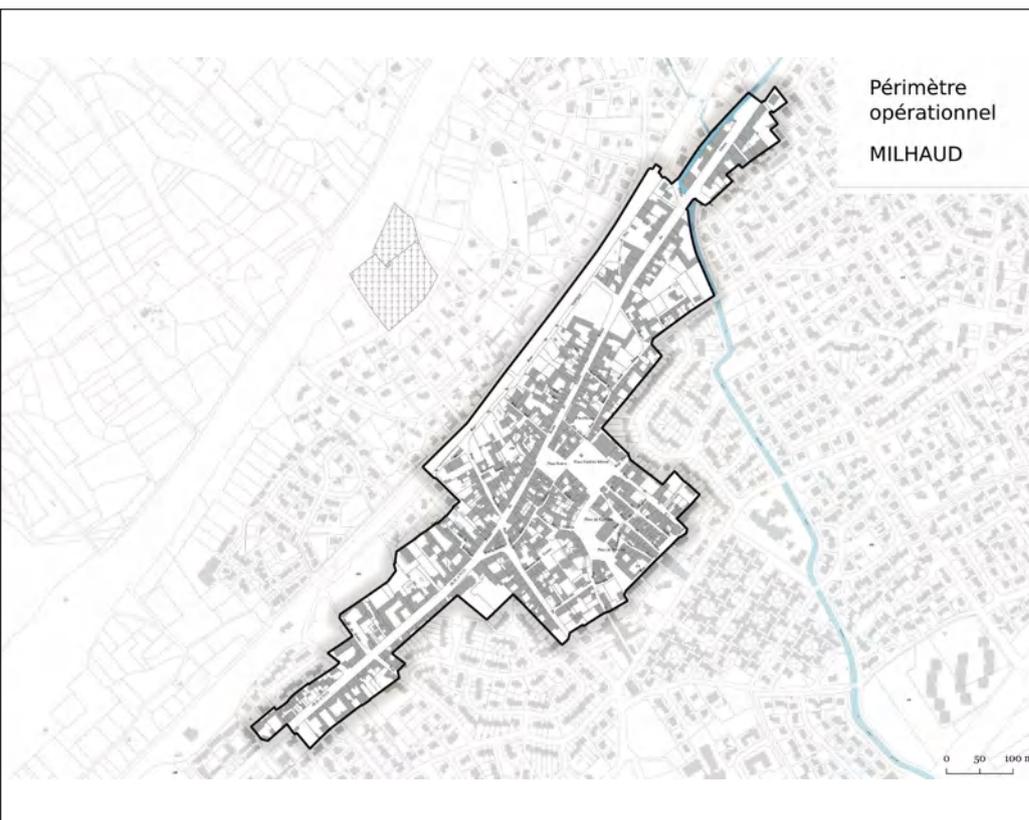
Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole a souhaité mettre en place un dispositif de soutien au profit de quartiers ciblés, afin de maintenir et de développer la population dans un cadre de vie de qualité et revalorisé.

L'OPAH-RU est un fort dispositif d'accompagnement et d'aides financières destiné à inciter et accélérer la rénovation de l'habitat. Elle est opérationnelle pour une durée de 5 ans. Son objectif est de favoriser la réhabilitation de logement grâce à des subventions, sous conditions à destination des propriétaires bailleurs, des propriétaires occupants et des syndicats de copropriétés.

Pour vous aider à mieux construire votre projet et profiter, potentiellement, des aides publiques, Nîmes Métropole se mobilise afin de vous offrir des conseils gratuits dédiés à l'habitat : appelez URBANIS au 04 85 69 57 87 ou par mail : coeursdebourgsaggl@urbanis.fr

Par ce seul numéro, unique et gratuit, tous les habitants des périmètres concernés ont ainsi accès à des conseillers qui les accompagnent gratuitement, de l'idée à la concrétisation de leurs travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité jusqu'à la perception des subventions.

Si vous êtes éligible, ce conseil sera entièrement financé par Nîmes Métropole.



Dans la commune

Espaces extérieurs sans tabac

Dénormaliser le tabagisme et montrer le bon exemple

Depuis la loi Evin, des millions de personnes sont protégés des dangers de la fumée de tabac dans les lieux clos à usage collectif. Malgré tout, aujourd'hui encore, 12 millions de la population adulte sont fumeurs au quotidien. Pourtant le tabac, première cause de mortalité en France, provoque 78 000 décès par an dont 47 000 par cancer soit plus de 200 morts par jour.

**OUI... LE TABAC « NUIT GRAVEMENT A LA SANTE »,
OUI... « LE TABAC TUE ».**

Consommer du poison au quotidien n'est pas un acte normal ou anodin. La « dénormalisation » du tabagisme est devenue indispensable pour changer les attitudes face à un comportement accepté, pourtant néfaste pour la santé. Il est primordial de limiter les opportunités de fumer et ainsi réduire l'expérimentation du tabac et l'entrée en « tabagie » des jeunes ; d'éliminer l'exposition au tabagisme passif notamment des tout-petits, encourager l'arrêt du tabac chez les consommateurs, promouvoir l'exemplarité et préserver l'environnement des mégots de cigarettes.

Les jeunes restent les cibles prioritaires de l'industrie du tabac qui usent de puissantes stratégies pour rendre plus attractive leur future consommation par la multiplication de nouveaux produits (vaporettes, puffs...), bien loin de la cigarette en chocolat.

Afin de désintoxiquer les espaces publics pour les rendre conviviaux et sains, la municipalité a souhaité s'engager dans une convention de partenariat avec le Comité du Gard de la Ligue contre le cancer en labellisant des lieux stratégiques de la commune identifiés « Espace sans tabac ».

Ainsi, seront labellisés « Espace sans tabac » les lieux qui accueillent un public majoritairement familial afin de les préserver de la pollution tabagique. Il s'agit des abords des écoles élémentaire et maternelle, de la crèche « les petits bouchons », de la mairie, du centre socioculturel, des aires de jeux Thibaud



Rebeyrotte et la Camargue, du Parc de loisirs Van Gogh, du boulodrome, du parvis de la Smash, du stade municipal Raymond Monteil... et devant le lycée Geneviève De Gaulle-Anthonioz avec l'accord du Conseil régional.

Une signalétique fournie par le Comité du Gard de la Ligue contre le cancer informera l'utilisateur qu'il se trouve dans un périmètre où il est interdit de fumer (cigarettes, cigares, pipes, narguilés, chichas, vaporettes, puffs...), la liste n'étant pas exhaustive.

Un arrêté municipal sera pris afin de faire respecter l'interdiction de consommation de tabac ou autres genres dans ces lieux identifiés et labélisés.

L'objectif premier n'est pas de faire de la répression mais plutôt de la sensibilisation sans verbalisation dans l'immédiat, afin de faire changer les mentalités face à ce fléau, tant sanitaire qu'environnemental.

Nous comptons sur le soutien massif de la population milhadoise pour une mobilisation active contre les méfaits du tabac pour le bien de tous.

Notre borne milliaire

Un trésor de l'Antiquité à l'entrée du Parc Van Gogh

L'an dernier, c'est avec une grande satisfaction que la majorité municipale a inauguré le Parc Van Gogh, espace de loisirs et de détente qui rencontre aujourd'hui un succès qui dépasse largement nos attentes.

Nous poursuivons cette année sur cette belle lancée en mettant à l'honneur, le 8 octobre 2024 sur ce même site, la réplique de la borne milliaire de Milhaud, élément historique important de notre patrimoine.

Ce projet, qui est un des symboles de l'identité de notre commune, nous l'avons porté pendant plusieurs mois, avec le maximum de rigueur, en nous appuyant sur les recherches menées, en particulier celles de Bernard Février, Président du Cercle Généalogique de Milhaud, les connaissances archéologiques et les travaux de l'association Via Domitia qui ont constitué pour nous une aide précieuse au niveau de la conception et de la mise en forme de la scénographie imaginée lors de l'implantation du fac-similé de la borne milliaire.



Comme vous le savez, l'une des deux bornes milliaires de la voie Domitienne, qui passait au Nord du cimetière de Milhaud, se trouvait autrefois dans l'église du village. Cette colonne de pierre de forme cylindrique, haute de 2,94 mètres, sans doute utilisée comme pilier, a été récupérée par les services archéologiques de la ville de Nîmes au moment de la réalisation des travaux d'agrandissement que l'église a connu à partir de 1861 et déposée au Musée de la Porte d'Auguste. Cette borne milliaire est actuellement exposé au Musée de la Romanité de Nîmes.

La municipalité de Milhaud en a fait réaliser une réplique et c'est cette réplique que nous avons souhaité mettre en valeur à partir d'une scénographie qui s'y rattache et qui permet de rendre accessible au grand public ces bornes en pierre qui jalonnaient les voies romaines.

Ce projet a été réalisé grâce au savoir-faire de la société « EIFFAGE » qui a mené les travaux et à la société Gravure Concept pour la conception des panneaux explicatifs. Le financement de cette opération, d'un montant total de 18 500 €, été rendu possible grâce au soutien du Conseil Départemental (7 900 €) et du fond de concours de Nîmes Métropole (5 600 €). Courez vite la découvrir !

Bienvenue dans la commune

Gîte la Cigala



Gîte
La Cigala

3 épis
n° 30G13273

Sylvie et Hervé MARIAGE
11 rue du Mont Dossat
30540 MILHAUD

Tél. 06.67.21.59.18
Email: smariage@wanadoo.fr




Rencontre avec les nouveaux arrivants Bienvenue à Milhaud !

Jean-Luc Descloux, Maire de Milhaud, et l'ensemble des élus du conseil municipal seront heureux de vous accueillir.

Afin de faciliter votre installation, un livret d'accueil, où vous trouverez de nombreuses informations pratiques, est disponible en mairie.

Un site internet (<https://www.milhaud.fr>), une page Facebook, des panneaux électroniques et d'affichages municipaux diffusent de nombreux renseignements sur la vie de la commune.

Par ailleurs, le bulletin municipal distribué trimestriellement est destiné à vous familiariser avec la vie municipale.

Si des informations vous font défaut, la mairie est à votre disposition au 04 34 39 50 00 ou par courriel (mairie@milhaud.fr) pour répondre à vos questions.

Un apéritif de bienvenue est organisé en votre honneur courant janvier de chaque année en présence du maire et des élus. Cette rencontre organisée dans un esprit convivial est l'occasion de nouer des liens privilégiés avec votre nouvelle commune.

Si vous souhaitez participer à cette rencontre/échange, merci de vous inscrire en mairie avant le 10 janvier 2025.



CHOCOLATERIE
CONFISERIE



ÉPICERIE FINE
BISCUITERIE

JOURNÉES PORTES OUVERTES !

3 OCCASIONS DE DÉCOUVRIR NOS SECRETS DE FABRICATION

SAMEDI

9 NOV

SAMEDI

30 NOV

SAMEDI

14 DEC

Visites toute la journée de 9h à 16h30 - Démonstrations de Fabrication

FABRIQUE & BOUTIQUE : 4 IMPASSE GASTON TAILLAND – ZAC TRAJECTOIRE – MILHAUD
BOUTIQUE « DIRECT FABRIQUE » OUVERTE DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 16H – 04 66 27 56 62

Télex

Intramuros l'application mobile de la collectivité

L'application mobile IntraMuros vous permet d'être informés, alertés et de participer à la vie locale.

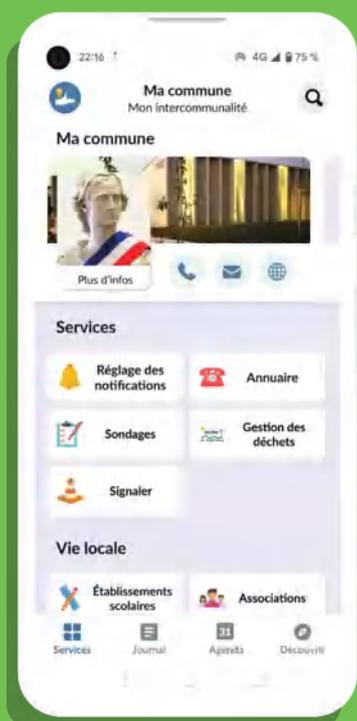
Vous recevez les alertes directement sur votre téléphone mobile, vous accédez au journal de la commune, aux événements de votre bassin de vie...

Installez l'application gratuitement sur votre smartphone en scannant ce QR Code.



Recevez par notifications les actualités sur Milhaud, en temps réel.

- 100% gratuite,
- sans collecte de données personnelles,
- sans publicité.



Identité numérique certifiée de France Identité

La démarche de certification de l'identité numérique France Identité est en cours de déploiement en France.



France Identité Numérique

Aujourd'hui, certaines démarches ne peuvent être dématérialisées en raison de leur sensibilité. La certification de l'identité numérique France Identité a pour objectif de fournir un niveau de garantie répondant aux exigences de sécurité les plus fortes qui permettront la création de nouveaux services en ligne.

Qu'est-ce que l'identité numérique certifiée ?

Un usager détenant une identité numérique France Identité peut la faire certifier, après une demande dans son application suivie d'un passage dans une mairie formée à cette démarche (quelques mairies ont rejoint le dispositif). L'identité de l'utilisateur est alors vérifiée lors d'un face à face avec un agent de mairie, au moyen d'une comparaison de ses empreintes avec celles contenues dans le titre présenté.

À quoi sert l'identité numérique certifiée ?

L'identité numérique certifiée permet de réaliser à distance des démarches qui nécessitaient jusqu'alors un déplacement de l'utilisateur à des fins de vérification d'identité. Aujourd'hui, elle vous permet de réaliser une procuration de vote totalement dématérialisée.

COMMENT FAIRE CERTIFIER SON IDENTITE NUMERIQUE ?

Pour obtenir la certification de votre identité numérique, vous devez :

1. Créer votre identité numérique France Identité.

2. Initier une demande de certification de votre identité numérique depuis votre application France Identité.

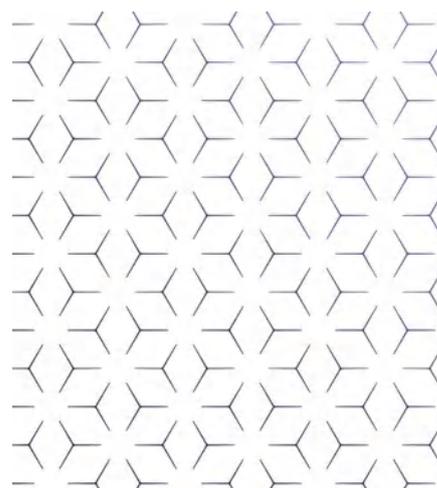
3. Confirmer votre adresse e-mail, saisir votre code personnel, puis effectuer une lecture de votre carte d'identité par l'interface NFC de votre smartphone. L'application génère un QR code.

4. Connaître les modalités d'accès à la mairie choisie habilitée (avec ou sans rendez-vous).

5. Vous rendre en mairie éligible avec votre carte d'identité, votre téléphone et le QR code associé à votre demande.

Dans les 48h après votre passage en mairie, vous serez notifié par e-mail et dans votre application du résultat de votre demande de certification.

Pour le moment, la mairie de Milhaud n'a pas encore rejoint le dispositif.



Le service de collecte des déchets a évolué depuis le 30 septembre

Suite à vos efforts considérables concernant le tri et grâce à la mise à disposition gratuite de composteurs et lombricomposteurs pour l'ensemble des habitants du territoire de Nîmes Métropole, une baisse sensible du tonnage des ordures ménagères a pu être constatée. En effet, le tri des emballages et des biodéchets a réduit le reste jeté dans la poubelle d'ordures ménagères et les camions de collecte circulent à moitié vides. En conséquence, l'impact environnemental et financier de la collecte des ordures ménagères peut diminuer en rationalisant le passage des camions de deux fois par semaine à une fois par semaine l'hiver.

En faveur du développement durable, Nîmes Métropole a pris la décision de diminuer les jours de collecte des déchets, ce qui pourrait permettre d'envisager une baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Ces évolutions ont déjà été mises en place depuis le 1^{er} octobre 2023 sur les communes de Caveirac, Clarensac, Dions, La Calmette, Langlade, Nîmes, Saint-Chaptes, Saint-Côme-et-Maruéjols, Saint-Dionisy et Sainte-Anastasie et pour les 29 autres communes de l'agglomération depuis le 30 septembre 2024.

RAPPEL : la collecte s'effectue toujours à partir de 5h du matin, c'est pourquoi les bacs doivent être sortis la veille à partir de 19h et être rentrés au plus vite après le passage des équipes.

Suite aux modifications des jours de collecte, toute demande d'obtention d'un bac plus volumineux

pourra être étudiée par les services de Nîmes Métropole.

Pour tous renseignements :
monservicedechets.com ou au 0800 420 42



ENGAGEONS-NOUS ENSEMBLE
DE TRI DE DÉCHETS

NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS À MILHAUD

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	○	○	○	●	○	○	○
	○	●	○	○	●	○	○

● Jours de collecte supplémentaire du 1^{er} juin au 21 août.

La collecte des déchets a lieu à 5h du matin. Merci de sortir vos bacs ou sacs la veille, à partir de 19h. Les bacs doivent être rentrés dans la journée au plus tard.

POUR TOUT SAVOIR SUR LA GESTION DES DÉCHETS SUR VOTRE TERRITOIRE

En ligne : monservicedechets.com
Téléchargez l'appli : [monservicedechets](#)

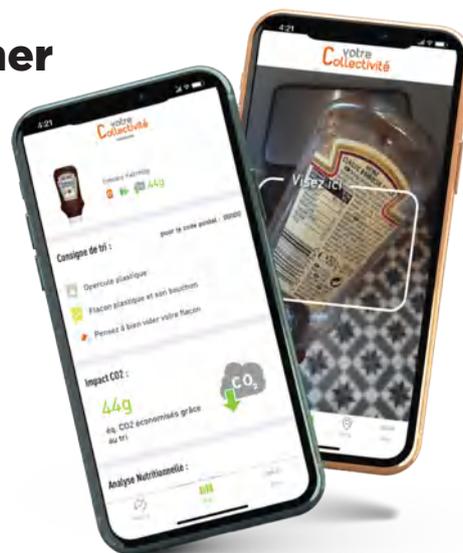
QR code, PAPERCO logo, nîmes métropole logo

Monservicedechets a aussi son appli pour vous accompagner au quotidien

En un clic, « monservicedechets » vous accompagne au quotidien dans la gestion de vos déchets.

Vous pourrez y trouver le calendrier des jours de collecte, les consignes de tri, la carte de bornes de collecte, des idées de recyclage et de réduction de vos déchets.

Un doute ? Une demande ? Un renseignement ? Accédez aux formulaires de demande avec la rubrique « faire une demande ».



Broyage à domicile de mes végétaux

Prendre rdv

Ce service gratuit est réservé aux particuliers de + de 70 ans ou en situation de handicap.

Pour faciliter l'organisation et assurer le meilleur service possible à tous les habitants, le rendez-vous est limité à 4 m³ de végétaux à broyer. Le broyage est assuré par des agents de SUEZ et/ou OCEAN, prestataires de Nîmes Métropole, nous comptons sur votre coopération et votre bienveillance envers les agents.

Le broyat récupéré vous permet d'enrichir votre sol en réalisant du paillage (brillante idée pour embellir votre extérieur et diminuer l'arrosage de vos plantes), mais aussi d'alimenter votre composteur en matière brune et sèche. N'hésitez pas à poser vos questions auprès des agents sur l'utilisation possible du broyat.

Conditions du service :

- Je prévois un espace suffisant (2x4 m) pour l'installation du broyeur sur un chemin carrossable, stable, plat et non boueux sur ma propriété (et non sur la voie publique).
- Je m'assure que les végétaux à broyer sont rangés en ligne (non emmêlés) et accessibles (2 à 3 m du véhicule des agents).
- Je m'assure que la section des branches/tronc à broyer n'est pas supérieure à 13 cm de diamètre.
- Je privilégie les mélanges d'essences de végétaux pour un broyat de meilleure qualité et j'évite le 100% résineux (ex de résineux : Douglas, Epicéa commun, Pin maritime, Pin sylvestre, Sapin pectiné). Je proscriis les palmiers, les feuilles et les tontes de gazon.
- Je m'assure de l'absence de ferrailles ou autres objets dans le tas rangé de végétaux.
- Je m'assure d'être présent à mon domicile lors du créneau réservé. Les agents n'ont pas l'autorisation d'entrer sur votre propriété privée en votre absence.
- Je m'assure qu'aucun de mes animaux soit en contact avec les agents.
- J'accepte que la réalisation de la prestation puisse être refusée à mon domicile par les agents. Avec leurs expériences, ces derniers savent apprécier l'accessibilité des branchages avec leur véhicule et la qualité du branchage pour ne pas endommager le broyeur.
- Je garde mon broyat, afin de l'utiliser directement comme ressource pour mon jardin.



Des roses trémières entre trottoirs et façades

Si nous pouvions remplacer les mauvaises herbes qui poussent le long des façades par des fleurs comme les roses trémières !

Une des ces magnifiques « alcea rosea » ou encore « passerose ou primerose » nous fait l'immense bonheur de revenir chaque année à l'angle de la rue Thérond et de la rue du Moulin et fleurit du printemps à la fin de l'été.

Alors n'hésitez pas à fleurir les interstices entre trottoirs et façades...



Fin de l'enfouissement des déchets ménagers Milhaud intègre le SITOM Sud gard

Depuis le 1^{er} juillet 2024, les communes de Bernis, Caissargues, Marguerittes et Milhaud ont intégré le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SITOM) « Sud Gard » aux côtés de l'ensemble des communes de l'Agglo mettant ainsi fin à l'enfouissement de leurs déchets ménagers.

Depuis plusieurs années, le traitement des déchets ménagers de Nîmes Métropole était assuré par deux syndicats distincts. D'une part, le SITOM Sud Gard pour 35 communes dont Nîmes et Sud Rhône Environnement (SRE) pour les communes de Bernis, Caissargues, Marguerittes et Milhaud. Ces deux syndicats utilisent des modes de traitement des ordures ménagères distincts : SRE utilise l'enfouissement des déchets sans valorisation tandis que le SITOM Sud Gard, incinère ses ordures ménagères résiduelles avec une valorisation énergétique au profit d'un réseau de chauffage urbain et de production électrique.

Dans le cadre de sa stratégie qui vise à réduire son impact environnemental et à maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets ménagers et assimilés, Nîmes Métropole a œuvré ces derniers mois à rattacher l'ensemble de ses communes membres au même syndicat (SITOM Sud Gard) et notamment ces 4 communes situées à proximité de l'incinérateur, de façon à la fois à réduire l'impact

environnemental et à optimiser la valorisation des déchets. C'est d'ailleurs grâce à la réduction des déchets ménagers constatée ces deux dernières années, que le SITOM Sud Gard a pu se permettre d'accueillir 4 communes supplémentaires de Nîmes Métropole sans pour autant impacter ses autres adhérents ni la capacité de l'incinérateur.

Franck Proust, Président de Nîmes Métropole et Bernard Angelras, Vice-président délégué à l'environnement et à la collecte des déchets ménagers, précisent que « cette entrée des 4 communes au SITOM Sud Gard marque un tournant pour Nîmes Métropole qui met fin à l'enfouissement de ses ordures ménagères mais aussi qui unifie, dans un seul et même syndicat, le traitement de ses déchets. C'est une mesure de bon sens, pour l'environnement mais aussi pour la bonne gestion de notre budget déchets ».

Cette évolution notable va permettre à Nîmes Métropole d'augmenter le taux de valorisation de ces déchets ménagers et de réaliser une économie d'environ 700 000€ par an qui sera réinvestie sur les équipements et services de proximité : déchèteries, composteurs ou encore service de broyage à domicile opérationnel dès la rentrée prochaine pour les plus de 70 ans et personnes en situation de handicap.

Bienvenue dans la commune

Micro crèche Eveil & Co

Depuis fin janvier 2024, la micro-crèche Eveil & Co a ouvert ses portes à Milhaud.

Une équipe composée de 4 professionnelles de la Petite Enfance est là pour accueillir familles et enfants.

L'accueil est chaleureux, familial et bienveillant et de nombreux projets sont portés par l'établissement : potager, ateliers cuisine, semaine du goût, recyclage... Nous sommes heureux de pouvoir nous intégrer progressivement sur la commune et dans les diverses actions.

Pour tout renseignement et inscription, n'hésitez pas à nous contacter au 07 45 03 15 94 ou via notre site internet : www.eveil-et-co.fr.

À très bientôt - Eveil & Co



Histoire locale

Pierre-François Villaret : premier tenor de l'Opéra



Les grands-parents de Pierre-François Villaret (Pierre Villaret 1771-1852 et Poulhon Elisabeth 1780-1845) se sont mariés en 1804 et sont venus s'installer à Milhaud. De leur union naîtra leur fils unique François-Pierre en 1805 et auraient probablement acheté une petite propriété agricole ainsi que la maison « Cassan », place du Castellas en 1812, pour la revendre en 1840 afin d'acheter la maison Duché (ancien café de l'Union, à l'angle de la place Neuve et de la route de Nîmes).

Ce fils unique, François-Pierre, recevra par donation de son père, devenu veuf en 1845, l'ensemble des biens familiaux. François-Pierre se mariera et aura trois enfants, tous nés à Milhaud, dont l'aîné Pierre-François, le 29 avril 1830.

Pierre-François exercera le métier de son père devenu brasseur au quai de la Fontaine à Nîmes avant de monter sur scène.

Il reçoit ses premières leçons de musique par son ami le professeur Rousselet. Il est ensuite contremaître dans une importante brasserie de la ville de Beaucaire. Il quitte la société chorale de Nîmes et se présente à la société de Beaucaire, l'Orphéon

La Martyillère.

Quelques années plus tard, à Avignon, M. Brun, compositeur, directeur de l'orphéon d'Avignon, s'intéresse à lui et se promet d'en faire un chanteur émérite ; il lui fait apprendre le rôle d'Arnold dans Guillaume Tell.

En mai 1862, M. Brun le présente au célèbre avocat Nogent de Saint-Laurent, de passage à Orange, qui l'engage à se faire entendre à Paris et lui offre sa protection.

Villaret se décide à venir à Paris. Il est présenté à Ambroise Thomas et à Alphonse Royer, directeurs de l'Opéra de Paris, en recherche d'un ténor.

En août 1862, Royer l'auditionne et l'engage immédiatement aux appointements de 5 000 fr, par an. Eugène Vauthrot dirige ses études. Le 20 mars 1863, Villaret se fait entendre pour la première fois à Paris dans ce même rôle de Guillaume Tell. Il devient premier ténor de l'Opéra.

Lors de la reprise de Robert le Diable, la critique est unanime à lui adresser ses félicitations : le journal « Le Gaulois » dit : « *Villaret a affronté avec succès ce rôle terrible et il en est sorti tout à son honneur ; sa voix se prête merveilleusement aux douces mélodies. Cette tentative est des plus honorables pour Villaret, et je ne vois personne qui pourrait en ce moment s'y montrer supérieur.* »

Villaret chanta à l'Opéra de Paris le rôle d'Henri, dans les Vêpres siciliennes, dans une reprise en 1863, occasion pour laquelle Verdi écrivit pour lui la romance « Ô toi que j'ai chérie », qui substitua l'air original d'Henri au quatrième acte ; Raoul, des Huguenots ; Manrique, du Trouvère ; Eléazar, de La Juive. Mais aussi Vasco, dans une reprise de l'Africaine ; Jean, dans Le Prophète ; Max, dans Le Freischütz ; Admète, dans Alceste ; Ottavio, dans Don Juan ; Masaniello, dans La Muette ; et Robert, dans Robert le Diable.

Il quittera définitivement la scène le 30 octobre 1882.

Il décède à Suresnes, le 28 avril 1896, à l'âge de 65 ans et est enterré dans le cimetière du Mont Valérien.

Milhaud lui rend hommage en baptisant la salle des fêtes de son nom, le 28 avril 2007.





De l'eau, des arbres et de la fraîcheur pour demain

du 19 au 22 août 2024



Gestion des rivières et des eaux souterraines

3 km de Pondre entretenus à Milhaud

Dans le cadre du plan de gestion 2017-2024

L'entretien des cours d'eau contribue au bon état écologique des rivières et favorise l'écoulement de l'eau.

L'Etablissement Public Territorial de Bassin Vistre Vistrenque est intervenu sur la commune de Milhaud sur la Pondre

Les chiffres clés

- 3000 m linéaires
- Temps intervention : 10 js/homme
55 heures (tracteur)

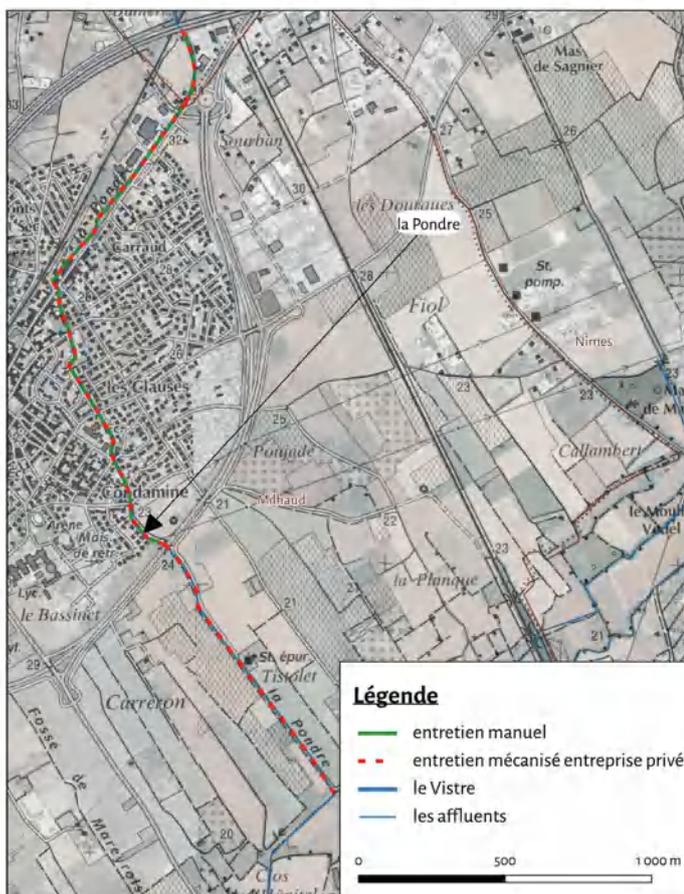
Type d'intervention

Les forestiers de l'équipe verte et une entreprise privée mandatée par l'EPTBVV ont entretenu la Pondre sur la commune de Milhaud

travaux forestiers : débroussaillage du fond et des bas de berge, broyage des rémanents, élagage, dégagement d'embâcle, façonnage en bois de feu.

travaux mécanisés : broyage de la végétation sur les berges à l'aide de tracteurs munis d'un broyeur avant et d'une épareuse.

ENTRETIEN DE LA PONDRE À MILHAUD



Sources : Scanz5 - Photo aérienne IGN - Carte éditée par EPTB VV octobre 2024

Pour les protéger, faites-les identifier

Plus qu'une obligation légale en France, l'identification par puce électronique ou tatouage est la première étape dans la vie de votre chien, de votre chat ou de votre furet.

Faire identifier votre animal de compagnie est une démarche utile qui contribue à sa protection.



Identification du furet
né après le 1/1/2021
avant l'âge de 7 mois

Identification du chien
avant l'âge de 4 mois

Identification du chat
avant l'âge de 7 mois



Parlez-en à votre vétérinaire.
Plus d'informations sur
identifier-mon-animal.fr



Identification des carnivores domestiques

Une obligation du



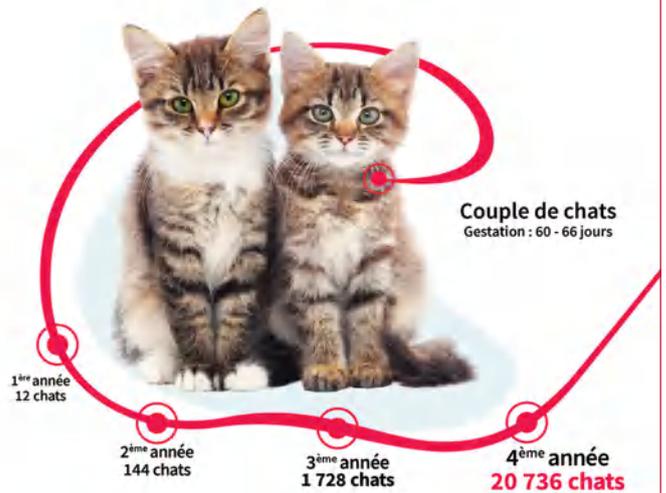
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !



Plus d'informations sur identifier-mon-animal.fr
En partenariat avec le CLAPAV : Comité de Liaison
Associations de Protection Animale et Vétérinaires



Identification des carnivores domestiques

Une obligation du



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Bienvenue dans la commune

Micro crèche la cabane d'Aemilius

Nous sommes heureux de vous présenter la Micro-crèche La Cabane d'Aemilius, elle est située au 116 route de Montpellier à Milhaud. Nos locaux sont neufs avec une décoration soignée, ils offrent des surfaces d'accueil spacieuses, avec un cadre chaleureux et sécurisé favorisant épanouissement et bien être.

Notre petite capacité d'accueil, entre 12 et 14 enfants maximum, garanti une ambiance familiale, entourés par 5 professionnelles passionnées et qualifiées dans le domaine de la petite enfance. Nous proposons un accompagnement personnalisé pour chaque enfant, nous croyons en une approche éducative respectueuse, axée sur la bienveillance et la stimulation de la curiosité.

Notre méthode pédagogique est inspirée de la méthode Montessori et Pickler, respect du rythme de l'enfant.

La sécurité et l'hygiène sont également des valeurs primordiales.



Coup d'œil dans le rétro

Actualités municipales

Un 14 juillet égyptien à Milhaud !

La traditionnelle cérémonie au monument aux morts, après les hommages aux valeurs républicaines, et l'évocation de leur fragilité en cette période de grand doute, s'est poursuivie avec les festivités et réjouissances dans une ambiance conviviale. L'apéritif offert par la municipalité a rassemblé près de 240 convives, prêts à savourer un délicieux taureau à la broche. Puis sous un soleil radieux et une ambiance musicale endiablée, le boulodrome s'est transformé en véritable « dancefloor » grâce à l'orchestre Sirius 80.

En soirée, les arènes ont ensuite accueilli un spectacle grandiose : « César et Cléopâtre ». L'histoire de ces deux personnages illustres, revisitée par la compagnie Emipro, a transporté le public au cœur de l'Égypte antique. Dans une ambiance digne des plus grandes fêtes romaines, les comédiens ont alterné danse, acrobaties, jeux équestres avec courses de chars... Un spectacle magnifique qui a captivé et enthousiasmé les petits comme les grands dépassant largement leurs attentes.

Le traditionnel feu d'artifice offert par la ville a illuminé le ciel, marquant la fin de cette soirée mémorable.



Fête votive 2024

Beaucoup de monde pour cette nouvelle édition 2024 ! Une conséquence possible de ce besoin de partager et de nous retrouver ensemble au-delà de tous les tracassés qui ont émaillé notre quotidien depuis plusieurs mois, mais aussi de toutes nos différences.

Pour qu'une fête soit réussie, il faut aussi un beau soleil et il était présent ! Des agents municipaux pleinement investis, du service de la Police en passant par le service des sports, les services généraux, mais aussi administratifs. Sans oublier l'essentiel, une jeunesse épatante, responsable, capable de s'amuser sans débordement, d'animer et de faire vibrer les arènes ! Nous ne cesserons pas de les en remercier !

Place cette année aussi à l'innovation : un « déjeuner au pré » presque au bord du Vistre chez Jean-Marc Manzanera où charcutailles et grillades, même le matin, ont excité les papilles des nombreuses personnes venues et qui ont vraiment semblé apprécier cette délocalisation. Notre sénateur Laurent Burgoa, fervent défenseur de nos traditions, nous a fait l'amitié d'y venir tout comme notre voisin le maire de Caissargues, Olivier Fabregoul.

C'est de là aussi que s'est élancé la « longue »



menée par la Manade Aubanel, à travers champs pour rejoindre le centre-ville et arriver devant le bar. Une abrivado-Bandido (manade Caysac) a précédé l'apéro festif tout comme en soirée le festival d'abrivado-bandido des manades Aubanel et cayzac.

Trois courses camarguaises étaient au programme, deux comptant pour le trophée de l'avenir le vendredi avec les taureaux des manades Lagarde,

Cougourlier, Blatière-Bessac, Fabre-Mailhan et le samedi avec les taureaux des manades Cougourlier, Lagarde, Blatière-Bessac et Fabre-Mailhan et une le dimanche, course de taureaux jeunes (manades Briaux, Félix, Saumade et Lautier).

Trois soirées de spectacle et de musique avec le jeudi « Cocktail de nuit », le vendredi DJ « la Jungle » et le samedi l'enfant du pays Jean-Charles Groul avec le DJ KAMS et JEAN'C. Un grand merci au groupe Folklorique « de Garrigue en Mistral » pour sa présence tout au long de ces journées.

Place du Castellans pendant toute la durée de la fête,

midi et soir, une restauration tenue par « le Pêché Mignon » a été proposée avec animation musicale par MC sono Vocalise et Art'titude en alternance.

Les animations nocturnes, avec vachettes et petits veaux de la manade Briaux dans les arènes noires de monde, pour le « toro mousse » suivi du toro de fuego brûlé le dernier jour, comme pour nous dire au revoir et...à l'année prochaine !

Un magnifique feu d'artifice a clôturé cette belle fête votive 2024.

Encore une fois : bravo les jeunes !

Messo provençal

Pour la première fois depuis de nombreuses années, Milhaud a vécu un moment de grande ferveur religieuse et culturelle. La messe dominicale de notre fête votive s'est déroulée en provençal sur le parvis des arènes offrant ainsi un spectacle unique et émouvant. Ce retour aux sources a suscité un immense enthousiasme parmi les fidèles venus nombreux pour assister à cette célébration entièrement en « lengo nostro », empreinte de tradition et de spiritualité.

Les chants et cantiques en provençal, interprétés avec brio par l'association UT-show sous la direction de Nicole Eymard, ont transporté l'assemblée. Le groupe folklorique « De Garrigue en Mistral » vêtu de costumes traditionnels, a ajouté une touche de couleur et d'authenticité à cette journée exceptionnelle. Les joueurs de fifres et de galoubets ont créé une ambiance festive, tandis que les chevaux et gardians de la manade Briaux ont apporté une note sauvage, complétant ce moment de ferveur.

Pour l'occasion, Patrick Roux, forgeron bien connu et enfant de Milhaud, a réalisé une magnifique croix de Camargue réplique d'un modèle dessinée par

Hermann Paul en 1924 à la demande du Marquis de Baroncelli. Ce chef d'œuvre, béni lors de la cérémonie symbolise les valeurs fondamentales que sont la charité, la foi et l'espérance, alors que les trois tridents qui ornent la croix rendent hommage aux gardians et à l'âme camarguaise. Une œuvre d'art qui vient enrichir le patrimoine culturel de la commune.

La célébration de cette messe en provençal par le Père Lombard, accompagné du Père Abinader, s'est conclue par la bénédiction des chevaux et des gardians, un moment fort en émotion pour tous les présents. Elle témoigne de la vitalité des traditions camarguaises et de l'attachement des milhaudois à leur identité.

Rendez-vous est déjà donc pris pour 2025, où une nouvelle messe en provençal viendra à nouveau célébrer la foi et nos racines, car il est essentiel de transmettre aux générations futures notre riche culture et de perpétuer les traditions.



Forum des associations

Le 7 septembre dernier, Milhaud vibrait au rythme des associations. Le traditionnel forum, organisé par la municipalité, a une nouvelle fois rassemblé un public nombreux et enthousiaste. Cette journée dédiée au partage et à la découverte a permis aux Milhaudois de (re)découvrir la richesse de leur tissu associatif.

Plus de 40 associations, sportives, culturelles, solidaires ou encore de loisirs, ont investi le centre socioculturel. L'occasion pour chacun de trouver son bonheur, de s'inscrire ou simplement d'échanger avec les bénévoles.

Au-delà des stands d'information, le forum a été l'occasion de découvrir les talents locaux, de nouvelles activités, de rencontrer des passionnés... Vous hésitez à rejoindre une association ou à vous engager pour une cause qui vous tient à cœur ?

Le forum est l'occasion idéale pour franchir le pas ! Devenir bénévole ou adhérent, c'est participer à un collectif et vivre une expérience enrichissante qui permet de rencontrer de nouvelles personnes et partager vos passions, acquérir de nouvelles compétences et sortir de votre zone de confort, vous sentir utile et contribuer à la vie de votre communauté, bénéficier de formations et d'avantages réservés aux adhérents. Un rendez-vous incontournable !



Jazz Festival délocalisé à Milhaud

Dans le cadre du Nîmes Métropole Jazz Festival, Flavia Coelho s'est produite à la salle des fêtes le dimanche 22 septembre, concert initialement prévu à Bouillargues, à la « Barbaude », délocalisé à Milhaud pour cause d'intempéries.

Beaucoup de monde pour cette icône brésilienne qui mêle son style musical de manière très éclectique : musique brésilienne, reggae, hip-hop, musique électronique. Quelle énergie pour cette artiste incontournable de la scène musicale contemporaine. En première partie le duo Idik, deux amies qui se rencontrent, et qui ne se quitteront plus, pour nous faire partager un voyage musical entre l'Espagne, la France et l'Amérique Latine. Deux guitares, deux voix et des milliers sourires !



Théâtre proposé par l'EPTB Vistre Vistrenque

L'EPTB Vistre Vistrenque propose deux représentations théâtrales sur le thème des inondations dans le cadre de la journée de résilience 2024, écrites et interprétées par la compagnie Essentiel Éphémère :

- le 5 octobre à la salle des Fêtes de Milhaud : Risks.com, pour sensibiliser aux risques dans un contexte divertissant,
- le 14 novembre à l'Espace Vergèze : Souvenirs d'avenir, pour sensibiliser les adolescents et les adultes à l'impact des décisions politiques et économiques sur l'environnement (dérèglement climatique), ainsi qu'aux risques majeurs (principalement risque inondation).

L'authenticité malienne, un pur régal !

Le 11 octobre notre salle des fêtes a une nouvelle fois accueilli une des plus belles affiches du NMJF. Fatoumata Diawara s'impose aujourd'hui en icône du jazz afro-pop.

Vous aviez pu la voir dans Timbuktu, un film plusieurs fois primé du réalisateur mauritanien Abderrahmane Sissako, dans lequel elle joue le rôle d'une chanteuse prénommée Fatou, traquée par des fanatiques religieux qui contrôlent la ville. Un rôle de Fatou qui semble avoir été écrit pour elle. Chanteuse et comédienne, elle se bat pour l'émancipation de la condition féminine en Afrique. Dans l'album Maliba elle célèbre la grande richesse culturelle dont Tombouctou en est le berceau. Elle a multiplié au fil du temps de nombreuses et riches collaborations musicales, que ce soit avec le jazzman Herbie Hancock, le pianiste cubain Roberto Fonseca, le chanteur Matthieu Chedid ou le groupe anglais The Gorillaz. Elle nous a présenté, entre autres, son album « LondonKo » (contraction de Londres et de Bamako) à la croisée de l'afrobeat, du jazz, de la pop, de l'électro et du hip hop. Reconnue comme l'une des plus belles voix de l'Afrique moderne entre tradition et modernité, Fatoumata chante la cause des femmes, fusionnant musiques maliennes et anglo-saxonnes.

La diva africaine continue aujourd'hui de bousculer les codes, et nous a plongé dans un univers éclectique et avant-gardiste.

En première partie le groupe Ethioda, inspiré par le jazz éthiopien des années 1970, nous a proposé une introduction au thème donné pour cette soirée : « Africa today » en délivrant une musique mêlant jazz, rock, hip-hop et musiques africaines, une proposition dansante qui a séduit le public !



TOUS RÉSILIENTS
face aux
RISQUES
S'informer, réagir, se protéger

PRÉFET
DU GARD

RISKS.com
5 octobre 20h
SALLE DES FÊTES DE MILHAUD

16431 - SOUVENIRS D'AVENIR
14 novembre 20h
VERGEZE ESPACE

Gratuit
Public adulte
Réservation fortement recommandée
Billetterie sur vistre-vistrenque.fr

NÎMES MÉTROPOLE

JAZZ FESTIVAL

20 SEPTEMBRE > 19 OCTOBRE 2024

NMJE.FR
18^e ÉDITION

• Ayo • Fatoumata Diawara • Kareen Gulock Thuram • Dany Doriz & Michel Pastre • José James •
• Laura Prince feat Gregory Privat • Chlef Adjah (Christlan Scott) • Sissoko-Segal-Parislen-Pelrann •
• Flavia Coelho • Bernard Allison • Daniel Garcia Diego • Sarah McCoy • Cella Kamenl •
• Muiywa Kunnuji • Idix • Justine Blue • Maestro • Mathis Haug & Little Sadie Band •
• Joanne Dolly • Verb • Sunscape • Ethioda • Happy Six Warmers • Javotte • Abdu Salim •

Libre expression

GROUPE MAJORITAIRE

La signature tant attendue du permis de construire de la maison médicale est effective. Ce projet important que nous menons depuis 4 ans garantira à nos concitoyens une offre de soins sous toutes ses formes. Pour se faire un long chemin a dû être parcouru qui a nécessité de nombreuses démarches et formalités administratives.

Il en est de même pour la route de Nîmes : rien ne se fait en un claquement de doigts. C'est ainsi dans nos collectivités où 3 voire souvent 4 années sont nécessaires pour boucler les projets. Ce sont, après la décision politique, un certain nombre d'opérations qui ont été réalisées : études de faisabilité, choix de la maîtrise d'œuvre, recherche de subventions et de financements (auprès du SMEG, du Conseil Départemental, de l'État et de Nîmes Métropole), lancement du marché et suivi du retour des offres, de leur analyse et des négociations éventuelles, ces différentes phases de travaux devant précéder le démarrage du chantier. Rien ne peut se faire sans ces délais ! Pour aller plus vite, il faut ne pas respecter la doctrine en matière de marchés publics et s'exposer au contrôle de légalité de la cour des comptes. Il aura ainsi fallu patienter un peu mais le résultat devrait être conforme à nos attentes.

MILHAUD GÉNÉRATIONS UNIES

En ce dernier trimestre, en date du 2/10/2024 toujours pas de conseil municipal depuis juillet, nous restons perplexes et nous nous interrogeons sur l'interprétation de ce rendez-vous manqué. Problème de fonctionnement ? Problème interne ? Les travaux route de Nîmes ont commencé et tant mieux car le village a un réel besoin d'aménagement mais nous espérons que les autres voiries ne seront pas oubliées pour autant et qu'une politique sera engagée pour l'ensemble de notre commune ! Nous saluons le travail de la police municipale, mais il y a encore trop d'incivilités, trop de voitures qui prennent feu, trop de déchets sur la voie public ! Soyons exigeant et intraitable avec ce genre de comportement ! Que dire des derniers mois écoulés? Le village semble végéter si ce n'est se dégrader ! Nous sommes et resterons vigilants sur la gestion de notre commune.

L'équipe Milhaud Générations Unies souhaite à tous les Milhaudois une bonne rentrée.

MILHAUD VOUS APPARTIENT

La période estivale touche à sa fin et nous souhaitons qu'elle vous ait permis de vous ressourcer. La situation nationale reste tendue et surtout inédite. A Milhaud ce n'est pas plus encourageant. Une véritable léthargie s'est installée depuis de longs mois. Un réveil apparaîtrait-il seulement à l'approche des élections municipales ? Des travaux sur la route de Nîmes démarrent. Super. Le projet de maison médicale va-t-il enfin sortir des cartons ?

Serait-ce les fortes tensions au sein de l'équipe majoritaire qui ne leur permettent pas d'être actif, constructif, trop préoccupé par les problèmes internes ? Après plusieurs démissions, une adjointe vient, maintenant, de se voir retirer toutes ses délégations. Comment une équipe en distorsion peut-elle être sereine pour préparer l'avenir du village ? Moins de conseils municipaux, car moins de décisions à prendre, triste constat. Nous restons cependant attentifs à votre bien-être et veillons à faire entendre vos voix, même si leur écoute n'est pas très réceptive. Bonne rentrée à tous.

MVA - E. PELLERIN-P. SERAPHIMIDES

Agenda des manifestations

Novembre

Mercredi 6

CINÉMA ENFANTS

« Astérix le Gaulois »

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 7

CINÉMA ADULTES

« Roxane »

20h30 - salle des Fêtes

Vendredi 8

FESTIVAL DE THÉÂTRE

« Quel scandale »

Entrée 5 €

20h30 - salle des Fêtes



Samedi 9

FESTIVAL DE THÉÂTRE

« L'héritage presque parfait »

Entrée 5 €

20h30 - salle des Fêtes

Samedi 23

SALON DU LIVRE - 8^e édition

Entrée libre de 10h30 à 17h30

Centre socioculturel



Samedi 23

THÉÂTRE

« Toqué avant d'entrer ! »

Entrée libre au chapeau

20h30 - salle des Fêtes



Cet agenda pourra être modifié et être complété : plus d'informations disponibles en mairie et au centre socioculturel tout au long de la saison. Il est consultable et sera mis à jour régulièrement sur le site internet de la commune.

**Du vendredi 29 au
dimanche 1^{er} décembre
TÉLÉTHON 2024**



Décembre

Mercredi 4

CINÉMA ENFANTS

« Les Trolls »

14h30 - centre socioculturel

Jeudi 5

CINÉMA ADULTES

« Irréductible »

20h30 - salle des Fêtes

Mercredi 11

REPAS DES AÎNÉS

12h - salle des Fêtes

Samedi 14

NOËL ENCHANTEUR

Centre socioculturel



La vie des associations



Cercle de généalogie du Languedoc

RECHERCHE DE VOS RACINES FAMILIALES

Le Cercle Généalogique de Languedoc vous propose son aide dans la recherche de vos racines familiales. Nos animateurs bénévoles vous accueillent au Centre Socioculturel le 2^e samedi de chaque mois (sauf juillet août) de 14h30 à 17h30 sans aucune obligation pour une première découverte de notre association. Que vous soyez débutant ou généalogiste plus ou moins expérimenté, nous vous accompagnerons dans vos recherches, qu'elles concernent le Gard, d'autres départements ou même au-delà de nos frontières.

Contact : tel. 06 86 75 58 93 - Mail : cglanguedoc@orange.fr
Site cglanguedoc.org



Le Ch'i Bien Être Animal et Humain

DES SOINS ÉNERGÉTIQUES

L'association LE CH'I vous propose différentes prestations de Bien Être et de stages :

- des cours de Qi Gong, tous les mardis de 14h50 à 15h50 au centre socio culturel. Professeur Luc Jouve au 06 23 23 20 17. Le Qi Gong est une gymnastique énergétique de santé qui harmonise l'esprit et rétablit l'équilibre intérieur en laissant dans un état de bien être.
- Des soins énergétiques et stages pour Humains et animaux : shiatsu, Chi Nei Tsang, Magnétisme, réflexologie plantaire, conseil en aromathérapie, Algothérapie Equine, Praticienne Fabienne au 07 84 64 70 39 ou par mail bienetreanimalet humain@gmail.com



Milhaud Loisirs

UNE ASSOCIATION CONVIVIALE

L'association Milhaud loisirs propose, dans un climat empreint d'une grande convivialité, les activités ci-après :

- Tarot (lundi et mardi de 14h à 18h),
- Bridge (lundi et vendredi de 14h à 17h30),
- Peinture sur soie et porcelaine, avec la présence d'un professeur (jeudi de 14h à 18h),
- Tricot, crochet, broderie (mercredi et jeudi de 14h à 18h).

L'association possède des jeux de scrabble. Le club peut être réactivé à tout moment. N'hésitez pas à vous faire connaître.

Les adhérents se rassemblent deux fois par an pour la traditionnelle galette des rois agrémentée d'un loto (lots offerts par l'association) et pour le repas en septembre, jour de l'assemblée générale.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente Mme ROUX Carmen au 06 95 52 74 27.

Les Tabbies de Marie

RECENSEMENT DES CHATS SAUVAGES

L'association « les Tabbies de Marie » œuvre depuis 7 ans pour que la population de chats sauvages de Milhaud diminue visiblement. Pour contrôler les effets de nos actions et les adapter au mieux, nous organisons un recensement de cette population de chats. Aujourd'hui, pour ce premier recensement, qui sera reconduit chaque année, nous demandons l'aide des habitants de Milhaud.

Comment procéder : si, dans votre rue ou dans votre jardin, vous observez la présence régulière d'un ou plusieurs chats, notez, pour chacun d'eux, sa couleur, son âge approximatif (junior, jeune adulte, adulte âgé) et son sexe, si vous arrivez à le déterminer. Faites parvenir ces informations, ainsi que la localisation où elles sont prélevées, à l'adresse mail suivante : lestabbiesdemarie@gmail.com avant le 31 décembre 2024.

Nous remercions par avance toutes les personnes qui comprendront l'utilité de ce recensement.



Amama

SOCIABILISATION ET EVEIL

Besoin d'un mode de garde pour vos enfants ? Notre association AMAMA est là pour vous !

Assistants maternelles dynamiques, nous nous réunissons 3 matinées par semaine au centre socioculturel pour sociabiliser les enfants et leur faire découvrir l'éveil corporel, la musique, la danse et des activités manuelles diverses.

Nous organisons également dans l'année 2 bourses aux jouets, au centre socioculturel, en automne et au printemps.

Venez nombreux nous rencontrer.

L'équipe Amama.

Pour plus d'informations, contacter Isabelle Julian au 06 80 84 47 92.



Graine d'Explo

INITIATION A L'ESCALADE VERTICALE

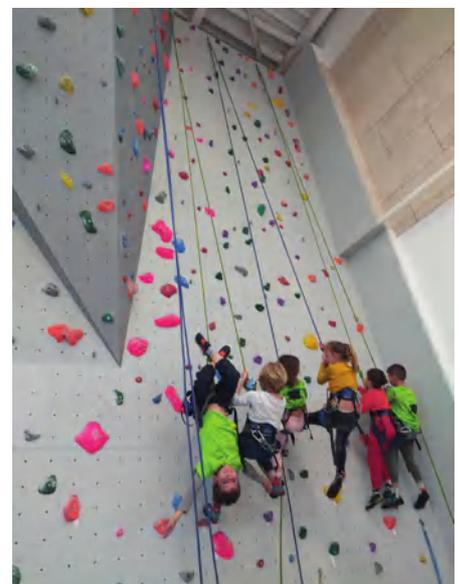
L'Association Graine d'Explo propose une initiation à l'escalade verticale en toute sécurité, encadrée par des moniteurs diplômés.

Les enfants de 6 à 16 ans peuvent participer chaque mardi de 17h à 20h.

Nous apportons une attention particulière à la sécurité et l'apprentissage, vos enfants pourront progresser à leur rythme en petit groupe. Des sorties en extérieur enrichiront également leurs expériences.

Nous proposons également des stages découverte des sports de plein air, pour débutant en extérieur durant les vacances scolaires, avec un départ en minibus à la journée ou sur plusieurs jours. Il reste encore des places disponibles pour l'école d'escalade pour la saison 2024/2025.

Contactez nous au 06 45 45 33 32 (Arnaud) pour plus d'informations.



Chorale œcuménique de Milhaud

BIENTÔT 20 ANS D'EXISTENCE

En 2026, la chorale œcuménique de Milhaud fêtera ses 20 ans d'existence. Composée d'une vingtaine de membres à ses débuts, elle a compté jusqu'à 40 choristes avec la venue de personnes de villages voisins. Ces dernières années, elle tourne autour de 30 membres, avec des arrivées, des départs et, hélas, des décès.

Malgré son appellation d'œcuménique, le répertoire de la chorale n'a jamais été limité aux chants religieux ; il se compose aussi de chants profanes : classiques, traditionnels français et étrangers (la chorale chante en 8 langues au moins...) occitans, quelques chansons françaises et chœurs d'opéras. Quelques événements marquants du parcours la chorale :

2010 : la chorale est choisie pour chanter la messe radio diffusée de France-Culture.

2013 : elle fait partie des 1000 choristes lors du rassemblement « Protestants en fête » à Bercy.

2014 à 2018 : concerts : « Chants de la Grande guerre » à Milhaud et environs pour le centenaire de la 1^{re} Guerre mondiale.

2015 et 2016 : participation au Gala lyrique de l'association Les Amis du bel canto, de Vauvert.

2017 : 2^e participation à « Protestants en fête » cette fois, à Strasbourg. D'autres déplacements ont eu lieu : à Vogué (Ardèche) et au Puy.

2022 : concert « Hommage aux combattants morts pour la France » à l'église de Milhaud pour le centenaire de l'Association des membres de la Légion d'honneur du Gard.

Enfin, depuis 2015, la Chorale Œcuménique de Milhaud est une association loi 1901.

Les 5 et 6 octobre prochains, la chorale se produira en Aveyron avec son programme de musique sacrée donné en fin mai, début juin à Bernis, Aigues-Vives et Calvisson. Puis, la cheffe et les choristes s'attaqueront à un nouveau répertoire : « Chansons à manger et à boire » et autres joyeusetés...

C'est donc le moment de venir vous inscrire ! N'hésitez pas à venir faire un essai et, éventuellement à rester : aucune connaissance musicale n'est exigée, seule de la bonne volonté et de la bonne humeur ! Les répétitions ont lieu le mardi soir entre 18 et 20 heures, au temple de Milhaud.

Contact : Elisabeth - 0684511077 - ellada5830@orange.fr



L'Arc Club Milhardois

20 ANS DÉJÀ

Le 15 juin 2024, l'ancien président, Christian Michéa qui est à l'origine de la création du club, et Guillaume, Marie, l'actuel président du club, après avoir dégusté une excellente cuisse de taureau à la broche ont pu souffler les bougies, en la présence de la majorité des licenciés accompagnés de leur famille.

Une saison qui se termine avec un plein de performance.

Chez les jeunes U15 encore en Challenge : nous avons eu quatre médailles répartis sur trois challenges, ainsi que deux passages en As découverte : Melle Jade François et M. Vincent Delmas.

Chez les compétiteurs, ce sont 16 médailles en salle et 16 en extérieur dont les plus belles sont celles d'Hervé Werquin qui devient Vice-Champion du Gard TAE National S2H arc classique, Guillaume Marie décroche le titre de Champion du Gard TAE National en S2H arc à poulies Et pour finir, la jeune Kelyne Jaffuel décroche la médaille de bronze au championnat de France jeune en salle, elle devient aussi vice-championne du Gard et vice-championne de ligue TAE international en U15F arc classique.

Cette dernière termine 17^e au championnat de France jeune Tir Extérieur International à St AVERTIN (37).

Une nouvelle saison qui commence avec de belles performances en perspective à venir.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur Arc-Club-Milhardois.fr



Football Club Milhaud

10 ANS D'EXISTENCE



Fondée en 2014, le Football Club Milhaud a connu de grands moments, notamment avec son équipe féminine. La crise sanitaire n'ayant pas épargné les clubs et associations de tout bord, le FC Milhaud lutte pour sa survie. Nous avons besoins de bénévoles, pour partager notre passion du ballon rond.

En saison 2023-2024, seulement 20 enfants licenciés.

Sous la Présidence de M. KROUNBA BOUMEDINNE pour la saison 2024-2025 : réouverture de la catégorie senior, fermée depuis 2021, avec NEFFLA Meddy, responsable foot à 11.

Sous l'impulsion de SAMBOEUF Cyril, relance du foot animation qui accueille et forme les enfants de 5 à 13 ans, déjà 40 enfants licenciés nous ont rejoint. Une section Baby est à l'essai actuellement.

Déjà 3 catégories engagées : U8-U9 2016 2017 COACH ERIC, U10-U11 2015 2014 Coach Cyril & Ariel, U12-U13 2013 2012 coach Oualid.

Nous souhaitons ouvrir et engager prochainement : U6-U7 2018 2019 et U14-U15 2010 2009.

Les projets : stages de foot en périscolaire, Toussaint – février- Pâques

Organisation de tournois, amicaux et officiels toutes catégories.

Gard'n Party

PICK UP YOUR ENGLISH WITH GARD'N PARTY

Dans une ambiance conviviale, un seul objectif : découvrir le plaisir de s'exprimer en Anglais !

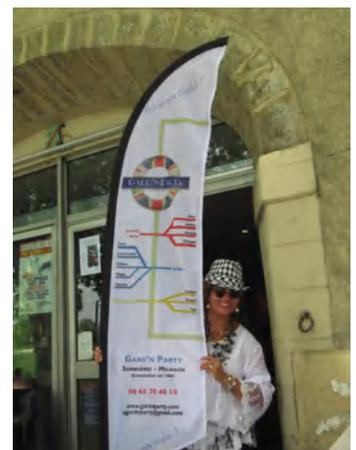
Gard'n Party vous propose des méthodes d'apprentissage variées qui répondent aux attentes de chacun en cours particulier, en atelier ou en stage. Quel que soit votre niveau, Minikids, Kids, Teens or Adults, il y a un cours pour vous.

Nous organisons des voyages qui favorisent la mise en pratique de vos acquis. Un très beau voyage au Canada au printemps dernier a enchanté les participants. Cette année, le Pays de Galles «Wales», pour les Adults et Malte pour les Teens.

Les vacances d'Automne arrivent ! Pourquoi ne pas en profiter pour découvrir notre univers ? Venez travailler votre Anglais avec votre professeur et faire de belles rencontres. Le programme des stages est disponible.

N'hésitez pas à vous renseigner au 06.65.70.48.18 – agardnparty@gmail.com

See you soon ! Votre professeur, Aliette



Club Alpin Français Nîmes-Cévennes

UN CLUB MULTI ACTIVITÉS

Le Club Alpin Français Nîmes-Cévennes est un club de sports multi activités, membre de la Fédération FFCAM.

Les encadrants bénévoles proposent des sorties collectives encadrées, de durée variable (journée, WE, semaine...), à différents niveaux, depuis l'initiation jusqu'à la pratique confirmée, pour 10 activités : alpinisme, cascade de glace, escalade, via ferrata, ski de montagne, randonnée raquettes, randonnée pédestre, marche nordique, spéléologie et vélo de montagne. Le club dispense aussi des formations pour les adhérents au niveau local (cartographie, secours, risque avalanches, ...). Le club encourage enfin la connaissance et la valorisation du milieu naturel dans une perspective de développement durable.

Toutes les informations (inscription, sorties, formations, ...) sont consultables sur le site du club à l'adresse suivante : <https://nimes.ffcam.fr/>

Nous utilisons le mur d'escalade de Milhaud chaque jeudi soir pour notre pratique intérieure.

Côté agenda, le club organise chaque année le Brevet des Randonneurs Cévenols, manifestation ouverte à tous, VTT, randonnée et orientation en Cévennes. Il aura lieu à Branoux les Taillades, le dimanche 18 mai 2025.



Le Bonheur est dans la Garrigue Propre

AUSSI DE BELLES BALADES

Certains d'entre vous nous connaissent déjà. Notre association oeuvre toujours au maintien de la propreté de la garrigue (ramassage des déchets, participation aux journées débarras organisées par la mairie, collecte des canettes ramassées en garrigue et recyclées au bénéfice d'une association pour les enfants handicapés).

Mais, c'est aussi de belles balades (cueillette du thym, des immortelles...), l'entretien de notre olivette associative avec le plaisir de déguster notre propre huile.

Venez nombreux partager ces moments de bonheur !

Hector HERRERA - Président de l'association.



Anciens Combattants de Milhaud

REGROUPE TOUS CEUX QUI ONT SERVI OU SERVENT SOUS LES DRAPEAUX

L'Association des Anciens Combattants de Milhaud n'a pas seulement pour vocation de compter dans ses adhérents les anciens des guerres d'Indochine ou d'Algérie, elle regroupe également les anciens des OPEX mais aussi les personnels de la Défense en retraite ou en activité : tous ceux qui ont servi ou servent encore sous les drapeaux.

Nous participons bien sûr aux cérémonies patriotiques organisées par la commune, mais nous avons aussi nos activités propres : repas à l'automne et au printemps, voyage au printemps, loto à l'entrée de l'hiver etc. qui nous permettent de nous retrouver dans une ambiance conviviale.

Notre prochain rendez-vous est le 11 Novembre : nous serons heureux de nous retrouver autour d'un repas à l'issue de la cérémonie et les nouveaux seront les bienvenus. N'hésitez pas à nous rejoindre !



Milhaud Mille dons

À VOS AGENDAS

MILHAUD MILLE DONNS
LOTO
Jeu des enveloppes Loterie
Et aussi des bons d'achats commerçants.
DIMANCHE 24 NOVEMBRE
16h30 au centre socioculturel

AFMTELETHON
Concours de **BELOTE**
Vendredi 29 novembre 2024
MILHAUD
Centre socioculturel
13h30
Au profit du TÉLÉTHON
Buvette sur place
5€ par personne
Inscriptions et renseignements :
milhaudmilledons@orange.fr
ou 06 09 57 63 56
Organisé par Milhaud Mille dons et Milhaud Loisirs

Marché de Noël
dimanche 8 décembre
au centre socioculturel
À partir de 8h00
Renseignements :
milhaudmilledons@orange.fr
ou 06 09 57 63 56

Club des Aînés

JAMAÏ VIEL A FAIT SA RENTRÉE

Présents au forum des associations du 7 septembre, nous avons pu présenter les nombreuses activités que nous proposons, 3 nouvelles inscriptions lors du forum. Nous sommes une association dynamique, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Venez découvrir nos après-midi lotos le vendredi, tous les 15 jours, nos concours de belote.

Nous avons de nombreux projets : sortie au Perthus le jeudi 7 novembre 2024, un séjour prévu MarseilleBormes les Mimosas du lundi 17 au 18 février 2025.

De nombreux repas en perspective où règne à chaque fois une superbe ambiance, ces moments permettent à chacun de créer du lien social, de la convivialité, du partage.

Venez nombreux à notre grand loto annuel qui aura lieu le dimanche 10 novembre prochain au centre socioculturel à 16h30.



FCPE Milhaud

UN NOUVEAU BUREAU

Le nouveau bureau de l'association FCPE Milhaud remercie l'ensemble des parents, la mairie, l'équipe enseignante ainsi que leurs directeurs pour leur accueil.

Le lendemain de notre élection, nous avons tenu un stand au forum des associations et nous avons été ravis de vous rencontrer.

Durant cette année scolaire 2024/2025, nous allons organiser divers événements dont le premier sera Halloween, le 2 novembre 2024 au centre socio culturel. Nous continuerons avec le Telethon, le 29 novembre et le marché de Noël, le dimanche 8 décembre.

Nous espérons vous voir nombreux sur nos manifestations qui ont pour but de contribuer aux projets pédagogiques des enfants scolarisés à Milhaud.



Sports Milhaud Seniors

LEVER DE RIDEAU

Si le rideau de la saison sportive 2023/2024 s'est baissé fin juin avec sa sortie de fin d'année par une journée croisière et tradition à Aigues Mortes très appréciée des nombreux participants, ainsi qu'un séjour de randonnées à Oz en Oisans, le Club SMS de Milhaud a relevé le rideau sur sa nouvelle saison sportive 2024/2025. Prenant la suite de Jack SABATIER et de son équipe, les nouveaux responsables sont heureux de voir leurs adhérents s'inscrire très nombreux aux différentes activités proposées tout au long de la semaine, en dehors des vacances scolaires et des jours fériés.

Durant l'été, nos animateurs bénévoles ont pu se reposer, tandis que les membres du bureau préparaient activement la reprise du club. Le forum des associations du 7 septembre a permis à beaucoup de se retrouver. Vous pouvez trouver sur notre site Sports Milhaud Seniors (www.sports-milhaud-seniors.com) une présentation du club et de toutes ses activités et horaires ainsi que les animateurs de chaque discipline, le tout agrémenté de nombreuses photos.

Au début de cette nouvelle saison sportive, le rideau s'est levé le 16 septembre pour vous proposer une année riche en sport, en rencontres, en surprises et en partage. Jean-Paul



Les Jardins du Tistolet

QUELQUES PARCELLES SONT DISPONIBLES

L'association Les Jardins du Tistolet est une association de jardins familiaux sur la commune de Milhaud comptant 42 parcelles individuelles. L'association a pour valeur la culture des légumes et des fruits bio (sans produits chimiques, sans pesticides), le partage et la convivialité entre les adhérents.

Cette année l'association a organisé comme chaque année, 2 journées de nettoyage des parties communes, ainsi qu'une chasse aux œufs pour Pâques et une journée conviviale dont le repas a été offert par l'association. Et chaque année l'association s'engage à participer au Téléthon ; une parcelle collective permet de cultiver des légumes qui sont vendus tout au long de l'année et dont les bénéfices seront reversés au Téléthon.

Cette année encore, vous pourrez retrouver les bénévoles de l'association lors de la journée du Téléthon en novembre sur un stand de vente de miel de producteur Gardois dont les bénéfices seront reversés au Téléthon.



Rugby Club Milhaud

8^E SAISON

Voilà déjà une huitième saison pour l'école de rugby du Rugby Club Milhaud qui démarre, et une toute première saison pour le rugby à 5 sans contact adulte qui débute avec un tournoi festif dès le 4 octobre 2024. Avec un effectif de joueurs toujours aussi bien garnis dans nos différentes catégories toute l'équipe dirigeantes vous remercie pour votre confiance et vous souhaite une excellente saison.

Les entraînements se déroulent :

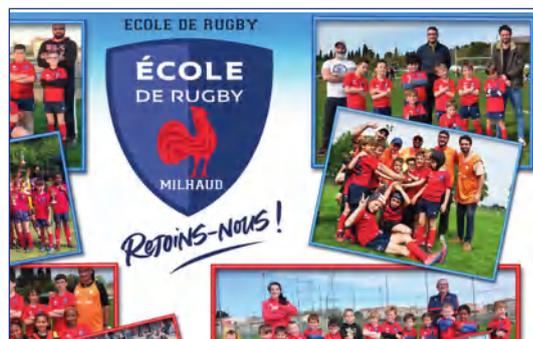
Le mardi : de 17h30 à 18h pour les 4 - 5 ans (2019-2020), de 17h30 à 18h pour les 6 - 7 ans (2017-2018), de 18h30 à 19h45 pour les 8 - 9 ans (2015-2016), de 18h30 à 19h45 pour les 10 - 11 ans (2013-2014).

Le samedi : de 11h à 12h pour les 3 - 4 ans (Baby), de 11h à 12h pour les 4 - 5 ans (2019-2020), de 11h à 12h pour les 6 - 7 ans (2017-2018), de 10h à 11h pour les 8 - 9 ans (2015-2016), de 10h à 11h pour les 10 - 11 ans (2013-2014).

Le jeudi : à partir de 19h30 jusqu'à 21h30 pour le rugby à 5 sans contact adultes et enfant à partir de 15ans. N'hésitez pas à venir rencontrer toute l'équipe de bénévole du RC Milhaud, les essais sont possible tout au long de l'année scolaire.

Cyril Bacchetto, président et responsable de l'École de Rugby Milhaud - Solène, Élisabeth, Alain, David (éducateurs/dirigeants), Audrey, Jennifer, Stéphanie (dirigeantes).

Info/contact : rugbyclubmilhaud@outlook.fr ou 06 88 62 29 94 - <https://www.facebook.com/rugbyclubmilhaud.edr>



Belote Milhaudoise

LA JOIE DE PARTAGER

L'Association Belote Milhaudoise entretient une relation très amicale avec ses adhérents qui se font une joie de partager, tous les mercredis de 14h à 17h au Centre Socio-Culturel, des parties de belote.

La cotisation annuelle est de 10 €. La participation de chaque concours est de 5 € et les gains sont immédiatement redistribués aux joueurs.

Belote Milhaudoise vous fait également part de notre concours récemment mis en place tous les derniers samedis de chaque mois.

Pour tout renseignement, veuillez contacter les numéros suivants :

06 08 35 06 07 ou 06 83 95 80 29.

Mélina danse

UNE ANNÉE EXTRAORDINAIRE

L'association Mélina Danse a vécu une saison 2023-2024 extraordinaire ! Nous sommes ravis d'avoir clôturé l'année avec plus de 100 adhérents, un chiffre qui reflète l'engouement grandissant pour nos activités. Le point culminant de cette saison fut, sans aucun doute, notre gala de danse du 15 juin dernier, qui a embrasé la scène de la salle des fêtes sur le thème du cinéma. Avec plus de 500 spectateurs présents, la salle était comble pour applaudir les magnifiques chorégraphies proposées.

Un immense merci à Mélina, notre professeure de danse exceptionnelle, dont la passion et la créativité n'ont cessé d'éblouir. Grâce à elle, les danseurs, petits et grands, ont offert un spectacle subjuguant, chacun apportant une touche unique à cette soirée inoubliable.

Nous remercions également chaleureusement les bénévoles, les parents, et tous ceux qui, année après année, nous témoignent leur confiance et soutiennent notre association.

Pour la saison 2024-2025, nous avons donné un « clap de rentrée » dynamique lors du forum des associations, qui s'est tenu le samedi 7 septembre, suivi d'une reprise des cours la semaine suivante dans une très bonne ambiance.

Les danseurs, des enfants aux adultes, sont venus très nombreux et motivés pour cette nouvelle année pleine de promesses.

Les inscriptions et les cours d'essai sont toujours possibles, alors si vous êtes intéressé(e), n'hésitez plus et foncez ! Nous serons ravis de vous accueillir dans l'aventure Mélina Danse.

Enfin, notez dès maintenant nos prochains événements dans vos agendas :

- Gala de mi-saison: samedi 11 janvier 2025,
- Loto: dimanche 2 mars 2025,
- Gala de fin d'année: samedi 21 juin 2025.

À bientôt sur scène ou à la salle Giboulet, pour partager ensemble de nouveaux moments autour de la danse !

Le bureau : Audrey BACCHETTO, Cyril BACCHETTO et Solène ROULLE
Contact : melinadanse.milhaud@outlook.fr



Nous remercions les annonceurs qui nous aident au financement de ce bulletin municipal.

Consultez-les pour vos achats, ils ne manqueront pas de vous réserver le meilleur accueil.



PLANNING DES LOTOS 2024-2025

OCTOBRE		
DIM 27/10/24	TOROS Y FIESTA	SALLE DES FÊTES
NOVEMBRE		
DIM 03/11/24	LA DIANE MILHAUDOISE	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 10/11/24	CLUB DES AÎNÉS « JAMAÍ VIEL »	CENTRE SOCIO CULTUREL
SAM 16/11/24	MARCHÉ DE NOËL (La Pastorale)	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 17/11/24	MARCHÉ DE NOËL (La Pastorale)	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 24/11/24	MILHAUD MILLE DONS	CENTRE SOCIO CULTUREL
DÉCEMBRE		
DIM 01/12/24	LES ANCIENS COMBATTANTS	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 08/12/24	DON DU SANG	SALLE DES FÊTES
DIM 08/12/24	MARCHÉ DE NOËL (Milhaud Mille dons)	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 15/12/24	LES VIEUX CRAMPONS	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 22/12/24	LA PASTORALE	CENTRE SOCIO CULTUREL
JANVIER		
DIM 05/01/25	CHEVALIERS OCCITANIE	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 12/01/25	RUGBY CLUB MILHAUDOIS	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 19/01/25	F.C.P.E	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 26/01/25	LA PAROISSE CATHOLIQUE	CENTRE SOCIO CULTUREL
FÉVRIER		
DIM 02/02/25	ÉGLISE PROTESTANTE	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 09/02/25	MILHAUD BASKET BALL	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 16/02/25	LES TABBIES DE MARIE	CENTRE SOCIO CULTUREL
MARS		
DIM 02/03/25	MÉLINA DANSE	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 09/03/25	JUDO CLUB DE MILHAUD	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 16/03/25	GARD'N PARTY	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 23/03/25	MILHAUD BASKET BALL	CENTRE SOCIO CULTUREL
DIM 30/03/25	FC MILHAUD	CENTRE SOCIO CULTUREL

NOUVEL HORAIRE : Début des LOTOS : 16h30

GGL_

PRÉSENTE

COUP DE CŒUR À L'HORIZON



VOTRE PÉPITE SOUS LE SOLEIL PARMIS PLUS DE

500 TERRAINS À BÂTIR

GGL VOUS ACCOMPAGNE POUR TROUVER LE TERRAIN À BÂTIR DE VOS RÊVES.
NOUS VOUS PROPOSONS DES LIEUX D'EXCEPTION POUR RÉALISER
VOS PROJETS, DANS DES QUARTIERS AUX FINITIONS SOIGNÉES QUI OFFRENT
DES ESPACES ADAPTÉS À VOS BESOINS ET OÙ IL FAIT BON VIVRE.

04 66 689 689 | [ggl-amenagement.com](https://www.ggl-amenagement.com)

